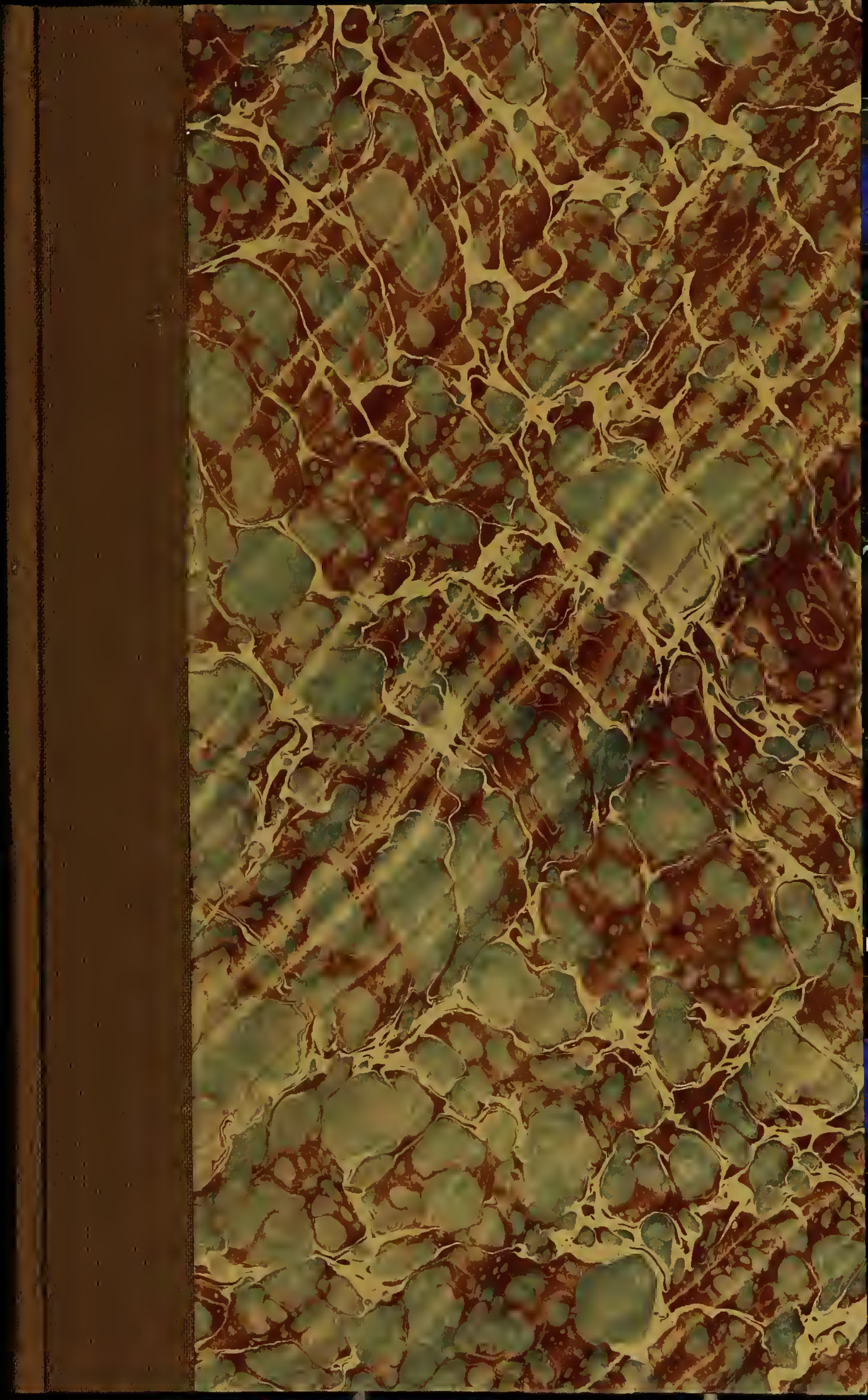


MÉMOIRE

SUR LA VACCINE,

ET

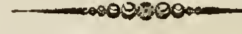
RAPPORT SUR LES VACCINATIONS PRATIQUÉES EN 1824 DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAILLAC,

PRÉSENTÉ à M. LE VICOMTE DE CAZES, *Officier de la Légion d'Honneur, Maître des Requêtes au Conseil d'État, Préfet du département du Tarn;*

Par JOSEPH-JEAN-ANTOINE RIGAL fils,

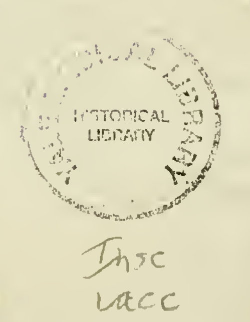
Membre adjoint correspondant de l'Académie royale de médecine, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier; membre titulaire de l'Athénée médical de la même ville; correspondant des Sociétés royales de médecine de Bordeaux et Toulouse; médecin en chef de l'Hôpital Saint-André de Gaillac (Tarn), et de la Société de bienfaisance.

O fortunati nimium sua si bona norint!
VIRG.



A ALBI,

CHEZ J.-F.-Me BAURENS, IMPRIMEUR DU ROI. — 1825.



MÉMOIRE

SUR LA VACCINE.

MONSIEUR LE PRÉFET,

VINGT-TROIS ANS se sont écoulés depuis l'époque où la Vaccine fut introduite dans le département du Tarn (mars 1801). Ici comme ailleurs les gens instruits lui opposèrent la sage défiance qu'inspire une grande innovation ; ici comme ailleurs elle eut à combattre les argumens du faux savoir, les calomnies de la mauvaise foi, et les préjugés de la multitude.

Les yeux de l'intelligence sont semblables à ceux du corps : on ne corrige jamais entièrement leurs défauts ; et les travers de l'esprit sont peut-être encore plus difficiles à détruire que les illusions de la vue.

Tandis que la médiocrité frappait d'anathême la découverte de Jenner et méprisait les leçons de l'expérience, les Médecins éclairés de notre beau pays étaient attentifs à sa voix, et la vérité entraînait

la conviction de hommes capables de douter. Bientôt le résultat de leurs recherches parut au grand jour : (1) une administration, soigneuse de veiller aux intérêts sacrés de l'humanité, s'empressa de prêter son appui aux partisans de la nouvelle inoculation, et, le 28 messidor an 12, un arrêté de M. le Préfet Gary, créa des Comités de Vaccine dans les quatre arrondissemens du Tarn. Celui de Gaillac fut le seul qui ne mourut point en naissant; sans doute il aurait subi la loi commune, si son existence n'eût été protégée par le zèle, l'enthousiasme et l'heureuse influence de son Secrétaire-général. Je viens de désigner mon Père.

Pendant dix-sept ans il a pratiqué et dirigé, sans interruption, la Vaccine dans le département (2). Je n'entreprendrai point de signaler ici ses nombreux travaux et ses titres à la reconnaissance de ses compatriotes; ils n'oublient aucun bienfait, et leur cœur me dispense d'une tâche que je n'entreprendrais de remplir qu'en tremblant. Soutenu dans ses efforts par l'honorable bienveillance de vos prédécesseurs, il reçut de vous, Monsieur le Préfet, de flatteuses distinctions, et vous appellâtes sur lui les regards d'un

---

(1) Voyez le rapport de M. Lamarque, Préfet du Tarn, au Ministre de l'intérieur, sur les expériences faites sur la Vaccine, par MM. Défos, à Albi, et Rigal, à Gaillac. Voy. encore le 1.er rapport de mon Père (6 messidor an 12.)

(2) Depuis 1801 jusqu'à 1818, où le Comité central d'Albi a été réorganisé par M. le Vicomte De Cazes, et placé sous la direction de notre savant confrère, le docteur Delbosc, secrétaire-général.

Souverain qui savait apprécier tous les mérites et récompenser tous les services. Au terme d'une longue carrière d'utilité, mon Père envisageait encore comme probable l'extinction de la petite vérole. Il mourut avec la conviction que le triomphe de la Vaccine était assuré parmi nous. Hélas ! il s'abusait, et ce n'était là qu'une illusion de son cœur.

Depuis quelques années l'inoculation vaccinale tombait, pour ainsi dire, en désuétude. Dans les campagnes, sur tout dans les villes, on se montrait sourd à la voix des hommes qui offraient les bienfaits du préservatif. Tout-à-coup la variole est venue punir le peuple de son indifférence; mais les ravages qu'elle a exercés, loin de confondre les détracteurs de la Vaccine, ont redoublé leur aveugle résistance. A en croire les bruits répandus par la malveillance, un grand nombre de vaccinés n'ont pas été préservés et sont tombés victimes du fléau. L'ignorance toujours si crédule; l'ignorance, qui semble avoir acquis le droit imprescriptible de parler de tout et de tout expliquer, a ressuscité contre la découverte de Jenner, les hypothèses les plus absurdes, les préjugés les plus révoltans. A sa voix, les préventions renaissent, les obstacles se multiplient, et l'on remet en question les avantages, l'inocuité même d'une pratique qui balance, à elle seule, les immenses acquisitions que l'art de guérir a su faire depuis Hippocrate jusqu'à nos jours.

Je ne crois point, Monsieur le Préfet, pouvoir être taxé d'exagération en affirmant qu'aujourd'hui

une opposition systématique s'organise dans le département contre la propagation du spécifique anti-varioleux, et que cette branche importante de l'hygiène publique menace ruine.

« Le public est tellement prévenu contre la » Vaccine, m'écrit un des Médecins les plus ju» dicieux de la contrée (1), que plusieurs pères » de famille ont mieux aimé faire inoculer leurs » enfans que les vacciner. » Il me serait facile de multiplier de semblables citations.

Au milieu de cette étrange subvertion de principes, j'ai pensé que notre activité, pour combattre la petite vérole, devait être en proportion de l'aveuglement qui la protège. Le même motif a guidé la conduite de plusieurs de mes confrères, et votre circulaire, en date du 24 mai 1824, n'a pu qu'ajouter encore à notre zèle.

Maintenant que nous sommes riches d'observations récentes ; que l'expérience a remis en nos mains de nouvelles armes, laisserons-nous perdre l'occasion de les éprouver ? N'opposerons-nous, aux antagonistes de la Vaccine, que de froides listes de vaccinations ? Devons-nous enfin sanctionner par le silence leurs argumentations si fausses, à la fois, et si prétentieuses ?

Dans l'isolement où me laisse la destruction de fait de notre Comité d'arrondissement, j'avais formé le projet d'écrire un mémoire où, en combattant

(1) M. le docteur Compayré-Laguiraudelle, à Lisle. Lettre du 25 novembre 1824.

les diverses objections dont on se prévaut contre la Vaccine, j'exposerais le résultat de mes recherches personnelles pendant nos épidémies varioleuses de 1823 et 1824. Plus tard, je crus devoir appeler mes collègues à mon secours. Je transcris ici une partie de la lettre que je leur adressai le 4 novembre 1824. Après avoir expliqué le but que je me proposais d'atteindre, je leur disais :

» Je vous invite à me faire passer,

» 1.° Vos états de vaccine, rédigés dans la forme » indiquée par M. le Préfet dans sa circulaire » du 24 mai 1824;

» 2.° Les observations médicales que vous avez » été à portée de recueillir, et surtout celles qui » se rattachent aux questions suivantes :

» Le développement du bouton vaccin est-il » aussi régulier maintenant que lors des premières » vaccinations ?

» Le virus ne paraît-il pas avoir dégénéré ?

» La petite vérole a-t-elle frappé, dans vos » contrées, quelques vaccinés ? N'a-t-on pas vu » au contraire leur cohabitation avec les individus » varioleux n'être suivie d'aucun inconvénient ?

» N'existait-il pas diverses éruptions exanthé- » matiques à l'époque où sévissait la petite vérole ?

» Je dois vous faire observer, Monsieur et très- » honoré Confrère, qu'en ceci je n'ai d'autre » mission que celle que je tiens de l'amour de » mes semblables ; d'autre titre à votre confiance, » que le souvenir de celle que vous accordiez à

» mon Père ; d'autre garant de mon exactitude, que
» l'étendue des devoirs que ce souvenir m'impose. »

Aucun de mes confrères n'a été sourd à ma prière ; qu'ils reçoivent donc ici l'hommage de ma profonde gratitude. Fort de leur assentiment et de leur coopération, je n'hésite point à devenir auprès de mes compatriotes, l'apologiste d'une découverte dont chacun devrait apprécier l'importance. Éclairer ceux qu'égarent de fausses lumières, dissiper les incertitudes, calmer les alarmes ou les resserrer dans des justes limites, tel est le premier objet du travail que je vais entreprendre, et que je diviserai en trois sections.

Dans la première, je noterai les principaux préjugés qui existent contre la Vaccine. Chacun d'eux y sera combattu séparément, et je m'efforcerai d'allier dans cette discussion la plus grande franchise à toute la clarté dont je suis capable.

La seconde section sera consacrée à l'examen de la question relative à la dégénérescence du virus-vaccin.

La dernière enfin, contiendra, outre l'exposé général des travaux de vaccine faits dans l'arrondissement de Gaillac en 1824, un aperçu sur la justice qu'il y aurait à rendre la Vaccine obligatoire.

Puissiez-vous, Monsieur le Préfet, accueillir favorablement cet opuscule, et le juger digne d'opérer quelque bien.

SECTION PREMIÈRE.

Réfutation des préjugés contre la Vaccine.

L'homme naît à la fois curieux et enclin à la paresse ; le spectacle de la nature l'enchante, mais le travail l'effraie, et dans son impatience de connaître, il cesse bientôt d'observer pour substituer les explications aux faits, l'erreur à la vérité. Telle est à peu près la source de tous les préjugés et même des théories exclusives qui se disputent le domaine des sciences. Aucune parmi ces dernières n'a subi autant de révolutions que la médecine, aucune n'a été l'objet de plus de sarcasmes, aucune n'est environnée d'un tissu aussi inextricable d'erreurs et d'inconcevables préventions. Dans ce qu'on appelle *le Monde*, il n'est peut-être pas une seule personne qui n'ait son *ordre d'idées* sur la production des maladies et les moyens de les guérir. Le peuple s'en mêle à son tour ; car le peuple raisonne aussi en médecine, c'est-à-dire sur ce qu'il connaît le moins et sur ce qu'il a le plus intérêt de connaître. Toutefois, hâtons-nous de rappeler que, selon l'expression originale de

Voltaire, *le bon sens court les rues :* la multitude ne refuserait pas l'instruction qu'on lui offre, si des demi-savans ne s'occupaient sans cesse à l'égarer. Cette classe est le fléau de la civilisation, et pour rentrer dans notre sujet, c'est elle qui entrave la propagation de la Vaccine et prétend l'avoir condamnée sans appel. Nous ne tenterons point de réfuter toutes les objections qui motivent sa sentence : on ne doit combattre et détruire des chimères que lorsqu'on les croit capables d'effrayer encore les esprits pusillanimes.

Qui s'arrête, par exemple, aujourd'hui un seul moment à l'idée que la variole est un fléau envoyé par Dieu, et que l'homme se révolte contre ses décrets en cherchant à s'en garantir. Eh bien! cette opinion régna long-temps dans nos campagnes et ne fut détruite que par le zèle du clergé (1). S'il était possible qu'elle se renouvellat au milieu de ces cultivateurs dont la conscience est accessible à tant de craintes, à la voix de leurs vénérables Pasteurs se joindrait sans doute celle du Prélat auguste qui veille dans ce diocèse aux intérêts du ciel, et qui ne permettra jamais qu'on calomnie ou qu'on méconnaisse à ce point les desseins de la Providence.

---

(1) Voyez 2.e Rapport de mon Père, *page* 5.

I.re OBJECTION.

Nous naissons avec le germe de la petite vérole ; elle dépure les humeurs.

Rien de plus misérable et de plus accrédité que cette objection tirée comme tant d'autres erreurs médicales de la prétendue omnipotence des humeurs dans le corps humain. Ainsi nous entendons répéter chaque jour que *les sangsues choisissent et succent le mauvais sang ;* qu'un *vésicatoire*, *un séton*, *des ventouses*, *amènent sur la partie où on les applique précisément la portion viciée de nos liquides à laquelle on attribue la maladie*, etc., etc. Un grand chirurgien qu'égarèrent quelquefois les prestiges d'une imagination brillante, Pouteau', a même fait de ce paradoxe le sujet d'un mémoire qu'il n'oserait pas avouer maintenant. Ce serait en effet aujourd'hui se donner un ridicule que d'entamer avec des médecins une discussion de ce genre ; mais quand c'est au public qu'on s'adresse, il ne faut pas avoir l'air de regarder ses croyances comme indignes d'un examen réfléchi. L'amour propre se révolte contre un semblable mépris, et on n'entraîne la conviction de qui que ce soit en se bornant à crier : vous avez tort.

Fixons donc un moment notre attention sur ce préjugé, et voyons qu'elles en sont les conséquences.

La petite vérole, dit-on, est une maladie dépuratoire nécessaire à l'économie pour se bien

porter ensuite. Il découle naturellement de ce principe : 1.° que l'humeur enlevée par la petite vérole est un ennemi dont il faut absolument se débarrasser ; 2.° que plus la suppuration est abondante, plus l'individu est *purgé*. Mais d'abord, comment concevoir dans cette hypothèse, nous ne dirons pas la santé florissante dont jouissent certaines personnes jusqu'à l'époque où elles sont atteintes inopinément d'une variole confluente, mais le simple maintien de la vie. Eh quoi ! ce principe délétère qui se fait jour au dehors par les pustules varioleuses infectait vos organes, imprégnait chacune de leurs molécules constituantes, et leurs fonctions n'en éprouvaient aucun trouble, et vos digestions se faisaient, et le cœur battait avec régularité, et vos poumons se dilataient sans peine pour recevoir un air vivificateur ! non, certainement non. Les rouages de notre frèle machine ne sauraient jouer avec liberté, embarrassés qu'ils seraient par ce limon qui cause votre terreur panique. Le germe de la petite vérole ne préexiste pas plus à son invasion que celui de chacune des affections qui forment l'immense tableau des infirmités humaines (1). Elle habite et

---

(1) Nous sommes loin de nier la facilité qu'ont certains individus à contracter telle ou telle maladie. Nous disons seulement que cette facilité tient à une sensibilité particulière des organes, et en aucune manière à des causes matérielles préexistentes. Un homme est sujet aux fluxions de poitrine, aux ophtalmies, etc., s'ensuit-il qu'il porte *le germe*, *le levain* de ces affections.

ne naît point avec nous, comme l'a dit le docteur Colladon (1); elle a sa cause dans un virus particulier, dans un état inapréciable de l'atmosphère, dans une sorte d'empoisonnement miasmatique, et c'est à ces influences morbides, agissant actuellement sur l'organisme, qu'il faut rapporter les symptômes formidables qui font de la variole une des maladies les plus hideuses qui affligent notre espèce. Ainsi, pour parler le langage de ceux que nous combattons, ce n'est pas un vice ancien qu'elle expulse, c'est au contraire un vice nouveau qu'elle introduit.

En second lieu, a-t-on remarqué que ceux qui n'avaient qu'une petite vérole discrète, ou seulement trois ou quatre boutons, se portassent ensuite plus mal ? Bien loin de là, il suffit de jetter les yeux autour de soi pour se convaincre que c'est presque toujours après de petites véroles confluentes (2) qu'on observait ces ophtalmies chroniques trop souvent suivies de cécité complète; ce renversement des paupières qui rend une figure horrible et dégoûtante; ces dépôts, ces fistules, ces ulcérations si incommodes alors qu'ils ne devenaient point funestes.

Les personnes qui échappaient entièrement à la maladie vivaient-elles moins long-temps, où étaient-

---

(1) Lettre sur la Vaccine, à Mde. ***, *p.* 18.

(2) On appelle discrète une petite vérole dont les boutons sont clair semés. On dit qu'elle est confluente, quand les boutons se touchent et se confondent.

elles sujettes à des maladies plus fréquentes ? Les anciens, si vantés pour leur force et leur longévité ne connaissaient point la petite vérole (1).

Quoique parvenue dans les Isles de l'Amérique, la variole n'avait pas passé leurs bornes en 1520, et le nouveau Continent n'était pas encore infecté parce qu'il n'était pas conquis. La petite vérole passa les mers sous le pavillon d'Espagne, et l'épidémie causa plus de maux aux Américains que ses barbares guerriers. Cette contagion eut alors des suites si funestes que les Américains en ont fait une époque invariable d'où ils datent pour compter leurs années comme de l'événement le plus fatal et le plus extraordinaire qui leur soit arrivé jamais. Charles IV leur envoya la Vaccine (2),

---

(1) Il est bien prouvé aujourd'hui que la petite vérole ne s'est pas manifestée avant le sixième siècle depuis la naissance de Jésus-Christ parmi les nations civilisées. Les Grecs, les Latins n'en disent rien, et cependant ils auraient su la décrire aussi bien que les auteurs Arabes. Dans les portraits que les historiens de ces deux peuples nous ont laissé de leurs compatriotes, ils ne représentent personne marqué de la petite vérole; aucun des surnoms qu'ils donnaient à ceux de leurs concitoyens porteurs de quelque difformité, tels que Ovidius *Naso*, Tullius *Cicero*, Horatius *Cocles*, Scipio *Nasica*, Curius *Dentatus*, Lucius *Balbus*, etc., etc., n'a rapport aux stygmates de la variole.

(2) Dom F. X. *Balmis*, chirurgien extraordinaire de S. M. C. Charles IV, entreprit, par ordre du Gouvernement espagnol, un voyage autour du Monde, dans le but unique de procurer à toutes les possessions de la Couronne d'Espagne, au-delà des Mers, ainsi qu'à beau-

et la variole diminue ses ravages au profit de l'amélioration de la santé générale et de l'accroissement de la population. Mais avant l'irruption de ce fléau la terre vierge du nouveau Monde nourrissait-elle des hommes plus débiles, dont l'organisation fut moins en harmonie avec les climats brûlans qu'ils habitent ?

Et depuis que la Vaccine est en usage, la somme de nos maux s'est-elle accrue ? Peut-on soutenir de bonne foi que les individus vaccinés sont moins sains, moins bien portans ?

Concluons que la petite vérole n'est pas plus nécessaire aux Européens que la peste aux Asiatiques, la fièvre jaune aux habitans des Antilles. En voyant la

---

coup d'autres contrées, le bienfait inestimable de la vaccination. Il a rendu compte de son expédition directement au Roi d'Espagne, en septembre 1806. Depuis cette époque, la vaccination a été pratiquée avec tant de zèle et de succès que, selon le rapport fait à Londres au docteur Blane, par Dom F. de Salazar, député du Pérou aux Cortès d'Espagne, depuis douze ans, non-seulement personne n'est mort au Pérou et au Chily de la petite vérole, mais qu'on n'en a pas même observé un seul cas. Les enfans de toutes les conditions sont portés à la maison de vaccine comme aux fonds baptismaux.

C'est ainsi (s'écrie M. Husson) que, par le zèle soutenu de quelques médecins, le désintéressement de tous, par l'action bien entendue de l'autorité, par une entreprise qu'on peut appeler gigantesque, et qui peut en partie laver les Espagnols de l'opprobre dont ils se sont couverts dans le Mexique, on est parvenu à répandre la Vaccine dans la plus grande partie du Globe. (*Dict. des Sciences médicales. Art. Vaccine*, pag. 408; *et Rapport du Comité central de Paris, pour* 1818 *et* 1819, p. 11).

peste d'Orient se terminer par des dépôts, les partisans de la dépuration avanceront-ils qu'elle aussi *purge les humeurs*, ou dira-t-on que chaque individu doit payer tribut à certains fléaux pour acquérir le droit de vivre ensuite tranquille dans les pays qu'ils ravagent? Chaque contrée a ses maladies endémiques qui naissent de causes locales. Toutefois venir au monde dans telle partie du globe ne suffit pas pour tomber sous l'empire de ces influences; on a parfois le bonheur de leur échapper, et grâce au Ciel, il n'y a à cela aucun inconvénient.

Maintenant nous pourrions aller plus loin, et admettre, en rejettant ce que nous venons d'établir, que les personnes qui survivent à la petite vérole ont acquis par elle une constitution plus robuste : ce ne serait pas une raison de ne point chercher à l'éviter. Le tableau de la mortalité qu'elle entraîne est effrayant, puisqu'il comprend le cinquième au moins des individus qu'elle attaque. Un père, une mère abandonneront-ils leurs enfans à la chance de les voir succomber pour assurer plus d'embonpoint, un tempérament plus solide à ceux qu'épargnera la variole. Un semblable sacrifice est hors de nature, et pas un être raisonnable ne consentirait à le faire pour son propre compte. En dépit des esprits chagrins c'est quelque chose que la vie; car alors même que la plupart de nos jouissances sont détruites, voir la lumière, se sentir exister console de bien des maux.

Ce serait ici le lieu de parler de *l'inoculation*

variolique, et de peser les avantages et les inconvéniens d'une pratique que l'on cherche en secret à faire revivre; dans la crainte d'être entraîné trop loin, il nous suffira de signaler à l'attention publique les faits suivans :

1.° On n'est jamais sûr, à cause de la propriété éminemment contagieuse du virus de la petite vérole, d'amener par l'inoculation une variole discrète; elle devient souvent confluente.

2.° On meurt quelquefois de la petite vérole inoculée et jamais de la vaccine. Les tables du docteur anglais Jurin donnent neuf décès sur 474 personnes inoculées, ce qui fait à peu près 2 pour 0/0 (*John Thornton; preuve de l'efficacité de la Vaccine*, page 11). Les inoculateurs éclairés de toutes les parties de l'Europe s'accordent sur les dangers possibles de cette pratique. Sur trois cents inoculés il en meurt seulement un, selon M. Senaux (1). Enfin, M. Husson rapporte l'histoire effrayante d'un chirurgien en chef d'un hôpital de Paris, qui, se laissant aller aux préventions qu'on lui suggérait contre la Vaccine, inocula la variole à son fils unique, et eut la douleur de le perdre au treizième jour de l'inoculation. Ce malheureux père s'accusait hautement d'avoir donné la mort à son enfant,

---

(1) Senaux fils; Tableau analytique de la Vaccination et de ses effets comparés à ceux de la petite vérole et de l'inoculation.

et répondait à ceux qui s'efforçaient de lui donner des consolations :

Post equitem sedet atra cura.

(*Husson*, Recherches hist. et méd. sur la Vaccine, *p.* 166.)

3.° l'inoculation a été plus préjudiciable qu'utile. Nous ne prétendons point par-là qu'elle ne soit en général avantageuse pour ceux qui s'y soumettent ; mais comme c'est le plus petit nombre, les inoculations partielles sur divers points entretiennent, multiplient les foyers de contagion. Il résulte d'un calcul fait en Angleterre par ses partisans même, les docteurs Heberden, Lettsom, le Baron de Dimsdale et autres, que l'inoculation de la petite vérole augmentait la mortalité au lieu de la diminuer dans la grande masse des citoyens. En 1762 on accusa l'inoculation d'avoir produit la terrible épidémie variolique qui ravagea la ville de Paris.

Ces considérations méritent d'être méditées par des administrateurs philantropes ; elles éveilleront votre vigilance paternelle, M. le Préfet, et nous n'aurons plus à déplorer le scandale d'imprudentes manœuvres, ni à redouter les funestes effets qui pourraient en être la suite (1).

---

(1) Comme il est de principe que quiconque compromet la sûreté, la salubrité publiques, en répandant les germes d'une maladie contagieuse, et en exposant les autres à la contracter, est coupable d'un délit et susceptible d'être puni, l'établissement national de Vaccine de Londres

II.e OBJECTION.

Le virus-vaccin provenant des animaux peut engendrer des maladies inconnues aux hommes; il transmet les maladies de l'individu qui le fournit à celui qui le reçoit.

A peine Jenner proclamait-il le résultat de ses précieuses recherches sur le Cowpox que des imaginations ardentes crurent voir le nombre des infirmités humaines s'accroître de celles qui sont

---

a fait poursuivre devant les tribunaux des personnes qui avaient propagé la petite vérole.

Ainsi, l'apothicaire Burnett, qui inoculait la variole à beaucoup d'enfans, et qui, pour les revoir dans le cours de l'éruption, se les faisait amener par leurs parens, en traversant les rues et les places publiques, a été dénoncé au tribunal qui l'a jugé coupable et l'a condamné à six mois de prison.

Dans un autre cas, la femme Vantandillo, qui avait fait inoculer la petite vérole à son enfant, et qui. par négligence l'avait conduit dans les rues pendant tout le cours de la maladie, a également été poursuivie, convaincue et punie de six mois de prison.

Ces deux arrêts qui intéressent essentiellement l'ordre et la salubrité publique ont été rendus en 1820 par les juges de la cour du banc du Roi, et publiés dans le Bulletin des Jugemens.

D'après ces décisions solennelles, qui désormais doivent avoir force de loi en Angleterre, tout magistrat, soit d'après sa propre observation, soit d'après les plaintes qu'on lui adresse, doit poursuivre ces sortes de délits publics, et employer son autorité pour empêcher et prévenir de tels désordres.

Dict. des sciences médicales; *art.* Vaccine; *pag.* 409.

propres à la vache, et les anti-vaccinistes attentifs à favoriser toutes les résistances, s'empressèrent d'émettre à cet égard les opinions les plus extravagantes. Chose incroyable ! on alla jusqu'à dire que l'homme deviendrait velu comme des bêtes fauves; de prétendus philantropes s'effrayaient de la perte probable de l'intelligence faisant place à l'instinct de la brute, et déploraient d'avance la dégradation de notre espèce. Grâcé au Ciel, s'écrie Thornton (*loco citato*), la Vaccine n'a fait pousser de cornes à personne, et le célèbre Husson ajoute : j'avoue que ceux qui font un parail raisonnement me paraissent n'avoir plus à craindre aucun genre de dégradation (1).

Insister sur cette première partie de l'objection qui forme le sujet de ce paragraphe, serait proprement une dérision. La seconde, quoique plus spécieuse, n'est cependant pas mieux fondée.

Où sont les faits bien avérés qui prouvent que la Vaccine se charge du principe d'autres maladies et les communique? Nous osons affirmer qu'on n'en a jamais produit un seul (2); la multitude des maux dont on la suppose imbue répugne aux

---

(1) Recherches hist. et med. sur la Vaccine, *page* 321.

(2) Si parfois on a vu des dartres, etc. survenir à des individus vaccinés dans une opération faite en masse, cela tient au défaut de propreté et à la négligence de l'opérateur qui, dans ce cas, a chargé sa lancette ou ses mains du virus herpétique et l'a réellement inoculé.

lois de la saine physiologie, à l'expérience de tous les jours.

Quand la petite vérole frappe une contrée, on vaccine quelquefois, par exemple, des individus qui ont déjà subi l'influence de l'épidémie; chez eux la variole se déclare en même temps que se développent les boutons vaccins : inoculez la matière de ceux-ci, vous ne transmettrez que la Vaccine et nullement la petite vérole. Cette expérience, tentée pour la première fois dans le département par mon père, a été répétée ailleurs et toujours avec un égal succès (1).

Si le fluide vaccin se conserve pur au milieu de l'infection variolique, dont certes on ne contestera pas la propriété éminemment contagieuse, s'il n'acquiert aucune qualité malfaisante dans le corps d'une personne en proie à une maladie aussi aiguë, qui pourrait soutenir qu'il s'imprègne du germe d'une foule de maux dont la contagion est un problême et dont la marche lente exclut l'idée d'une grande activité. L'expérience a prouvé au contraire directement que la Vaccine n'est pas le véhicule des maladies qui se communiquent par

---

(1) Voy. 13e. Rapport de mon père, 26 messidor an XII, *pag.* 5, et les expériences de M. le docteur Lafon, de Lafenasse, 4.e Rapport, *pag.* 4.

Le vaccin d'un sujet varioleux inoculé en 1808 à vingt-trois enfans par M. Pellieux, docteur médecin à Baugency, ne développa que la Vaccine. (*Comité central de Vaccine de Paris. Rapport de* 1808 *et* 1809, p. 54.)

contact médiat ou immédiat. Ainsi on a vu souvent que le vaccin du galeux ne donne point la gale (1).

Au surplus, la Vaccine n'a point, parmi les virus, le privilège exclusif de ne pas se marier aux autres, et pour rester dans notre sujet, la petite vérole est aussi innocente qu'elle sous ce rapport. On sait que la matière variolique prise sur un individu scrophuleux, dartreux, vénérien, phtysique, ne développe pas une petite vérole plus terrible que de coutume. Jamais il n'est survenu consécutivement à cette petite vérole les accidens dépendans de la constitution du sujet sur lequel on a pris le virus (2).

C'est donc sans le moindre fondement qu'on se plaint tous les jours des funestes effets de la Vaccine. Peut-elle garantir à jamais une santé inaltérable? et n'est-ce pas une folie que de lui attribuer, après un laps de temps souvent assez long, les indispositions les plus légères, comme les infirmités les plus graves?

Mais il n'y a pas seulement de l'injustice dans cette accusation, il y a même de l'ingratitude, selon l'expression de notre savant et spirituel ami, le

---

(1) Comité central; Rapport de 1806, *page* 44, et Rapport de 1808 et 1809, *page* 55.

(2) Traité historique et pratique de l'inoculation; par MM. Valentin et Dézoteux, *p.* 163; et lettre du docteur Colladon, *p.* 20.

docteur Desalleurs, fils (1). En effet, dit-il, loin de donner des maladies particulières, la Vaccine ne se contente pas de préserver de la petite vérole, elle guérit encore des affections jusques-là rebelles au secours de l'art.

Par la multiplication des piqûres on a trouvé le moyen d'exciter une fièvre plus ou moins intense, et de rendre susceptible de résolution ces engorgemens chroniques qui font le désespoir du médecin; en les plaçant sur le trajet des nerfs qui se rendent à une partie, on a ravivé les sources de la sensibilité et rappelé dans un organe, un membre, l'énergie vitale qu'ils avaient perdue.

L'idée première de ces vaccinations, que volontiers nous appellerions *médicinales*, appartient à l'immortel Jenner; mais nulle part cette pratique, dont on a constaté partout les heureux résultats, n'a été suivie avec autant de persévérance, ni couronnée d'aussi éclatans succès que dans le département du Tarn. On s'y est livré dans ce genre à toute espèce d'investigation, et les seize Rapports de mon père, publiés par ordre de MM. les Préfets, contiennent une foule de faits curieux. Ainsi on a guéri par la Vaccine des croûtes laiteuses, des dartres invétérées, des ophtalmies anciennes et

(1) Discours prononcé, le 2 janvier 1824, à la Société de Charité maternelle de Rouen. Cet Opuscule, fait pour être lu devant des Dames, renferme les détails les plus essentiels à connaître sur tout ce qui touche la Vaccine. Le style élégant et pur dont il est écrit forme une sorte d'harmonie avec les personnes auxquelles s'adresse l'auteur.

cruelles, la teigne, et cette série nombreuse d'affections dont les scrophules sont la source.

Comme ce dernier mal héréditaire, mais nullement contagieux, fait frapper de réprobation les malheureux qui en sont atteints, il n'est pas inutile d'insister sur l'influence de la Vaccine pour enrayer sa propagation ou combattre ses ravages.

Les bornes dans lesquelles nous sommes forcés de nous resserrer excluent de cette partie de notre travail les observations particulières, et c'est avec un sentiment pénible que nous renonçons au plaisir de rappeler en détail les efforts généreux, à la fois et scientifiques, dirigés par nos plus habiles confrères vers le but d'étendre les bienfaits de la nouvelle inoculation. Riche des trésors qu'ils ont amassés, nous n'aurions rien à emprunter à personne pour justifier nos assertions, et la préférence que nous donnerions à leur témoignage, l'appui que nous irions chercher exclusivement dans leurs lumières, trouveraient au besoin leur excuse dans cet esprit de patriotisme qui ennoblit l'orgueil et en fait une vertu.

Nous ne terminerons point ce paragraphe sans rappeler que malgré la certitude acquise de l'innocuité du virus-vaccin pris sur une personne maladive, il n'est pas un vaccinateur éclairé qui n'apporte le plus grand soin à se procurer pour ses opérations des sujets irréprochables.

III.e OBJECTION.

Il ne faut point vacciner pendant les épidémies varioleuses, car l'inoculation vaccinale favorise alors l'invasion de la petite vérole.

CETTE erreur toute nouvelle semble avoir pris naissance parmi nous. Dans les deux années qui viennent de s'écouler, elle a retenti cent fois à nos oreilles, et sans doute plusieurs enfans ont été victimes d'un aveuglement qui ne s'explique que par la défaveur irréfléchie qu'on se plaît à déverser sur la Vaccine. Parmi les mille absurdités qu'on a débitées sur son compte, celle-ci est la plus révoltante, la plus dénuée de vraissemblance. Dire que l'inoculation vaccinale, pratiquée durant une épidémie varioleuse appelle l'invasion de la petite vérole, c'est, au propre, abjurer la raison pour soutenir qu'une cause différente de telle autre, et qui va même jusqu'à l'exclure, devient capable de produire un effet identique. Avancer qu'il ne faut point recourir au préservatif quand la variole exerce ses ravages, c'est crier à des hommes cernés par un ennemi cruel : jettez bas les armes, ne hasardez pas un combat où la victoire est à peine douteuse pour vous, présentez vos corps nus et sans défense au glaive qui vous menace.

Le fatalisme oriental peut s'accommoder de semblables maximes, mais en France, au 19.e siècle, on

a peine à concevoir qu'il se trouve des personnes assez faibles pour y ajouter foi, et ne pas flétrir du titre d'insensé celles qui les prêchent. Le mot de l'énigme a été fourni depuis long-temps par Boileau : le malheur est que dans ce cas l'admiration des sots tourne au détriment de la société entière.

Le fait qui sert de texte à ces déclamations est aussi simple que facile à prévoir. Il arrive quelquefois, avons-nous dit, qu'au moment où on vaccine un individu vivant dans le foyer de la contagion, elle a déjà imprimé sur lui son cachet. Alors la petite vérole et la Vaccine se développent ensemble, et cette collision ne change rien à leur marche régulière. A coup sûr, il n'y a pas la moindre liaison dans cet événement entre l'insertion du virus-vaccin et l'apparition de la variole. Cette dernière même, loin de devenir plus dangereuse, est presque toujours heureusement modifiée. Des milliers d'observations recueillies sous tous les climats déposent en faveur de ce que nous avançons (1).

Durant l'épidémie variolique de 1824, nous avons été à portée de noter plusieurs fois cette circonstance, mais surtout dans le cas suivant qui mérite d'être rapporté.

Rose Bousquet, épouse Dégachis, grande et jolie femme, âgée de 20 ans et mère de deux garçons,

---

(1) A Londres, à Paris, Milan, Reims, Nancy, Vienne en Autriche, au Vigan, etc., etc.; voyez au surplus le

dont l'un était encore allaité par elle, se présenta chez moi, au mois d'avril dernier, pour se faire vacciner ainsi que sa petite famille. Je devais faire à trois jours de là une vaccination publique avec la matière prise de bras à bras, et je crus pouvoir ajourner Rose à cette époque peu éloignée. Quand je l'envoyai prévenir, elle était retenue dans son lit par une éruption variolique commençante. Je ne vaccinai pas moins ses deux fils par trois piqûres sur chaque bras. L'aîné eût une Vaccine superbe et complétement préservatrice, malgré qu'il n'ait point cessé de coucher auprès de sa mère. Le cadet, qui suçait un lait impur, eût à la fois la Vaccine et la Variole, mais on ne compta que trois boutons de celle-ci, et cela est d'autant plus remarquable que la petite vérole de Rose Dégachis devint confluente.

Nous ne ferons aucun commentaire sur ce fait. Il détruirait à lui seul l'erreur contre laquelle nous nous élevons en ce moment. Dans des circonstances semblables, rien ne contre-indique la vaccination,

---

bulletin de la séance générale de la Société centrale établie pour l'extinction de la petite vérole en France par la propagation de la Vaccine. 24 frimaire an 13, *p.* 48.

M. Albouy, de Puylaurens (Tarn), vit, il y a peu d'années, la petite vérole et la vaccine se développer en même temps sur un enfant. La Vaccine n'avait pris que sur un côté du corps, et la petite vérole produisit des boutons plus clair-semés sur ce côté que sur l'autre. M. Delbosc. *Rapport du Comité central d'Albi, séance du 2 octobre* 1819.

ni la saison régnante, ni l'état de la santé, ni l'âge de ceux qu'on soumet à cette opération salutaire.

La saison. Dans tous les temps le succès a été le même. Le froid et la chaleur sont sans influence sur le développement de la Vaccine, qui est aussi régulière à St.-Pétersbourg qu'à Constantinople. La marche des symptômes est seulement ralentie sous une température basse, tandis que dans une atmosphère échauffée, l'éruption acquiert une rapidité relative (1).

L'état de la santé. Ce que nous avons établi dans le paragraphe 2.e relativement à l'influence de la Vaccine pour la guérison de diverses maladies, prouve évidemment que, loin que ces dernières en proscrivent l'usage, elles le réclament souvent. Les sujets les plus faibles ainsi que les plus forts subissent la nouvelle inoculation avec une égale facilité, et des praticiens habiles ont posé en principe que si un enfant est assez fort pour vivre, il l'est assez pour supporter la Vaccine. La crainte seule de la petite vérole durant la gestation peut, selon M. Husson, occasionner plus d'accidens que la Vaccine la plus développée. Il rapporte avoir vacciné plusieurs femmes grosses chez lesquelles la maladie a parcouru régulièrement toutes ses périodes (2). La même observation a

---

(1) Art. *Vaccine*, p. 380.

(2) Henry Jenner, neveu de l'inventeur de la Vaccine, rapporte qu'il obtint un pareil succès sur une femme qu'il vaccina une semaine avant l'époque de ses couches. *Jenner. Rech. sur la Vaccine*, 2.e *édit.*, p. 161.

été faite chez de jeunes demoiselles soumises à la vaccination pendant l'écoulement menstruel.

D'après le docteur Aubert, la dentition n'a jamais été à Londres un obstacle à la vaccination; elle s'est toujours faite sans accident; il semble au contraire qu'elle ait été plus facile. En France, MM. Pagès, d'Alais (1), et Tarbès, de Toulouse (2), furent des premiers à observer que le travail fébrile excité par la Vaccine, hâte la pousse des dents et ne la complique pas d'une manière fâcheuse.

L'âge. Lacondamine disait : « Ceux-là seuls sont » exempts de la petite vérole qui ne vivent pas » assez pour l'attendre ». Il résulte de cette vérité qu'à toutes les époques de la vie l'homme est habile à la contracter, et doit se prémunir contre elle. Un adulte, un vieillard, n'ont rien à redouter de la Vaccine, et dans l'extrême enfance son inoculation n'entraîne pas le moindre danger. Les deux fils de M. Husson ont été vaccinés, l'un à douze heures, l'autre à quatre heures de leur naissance : chez tous deux la Vaccine s'est développée avec la plus grande régularité (3). Si l'on osait accuser ce père tendre, ce médecin habile d'avoir entrepris ce qu'on nomme une *expérience*, le reproche tomberait en rappelant que le Duc de Bordeaux, l'enfant du miracle, a été vacciné à

---

(1) Mémoire sur la Vaccine, *p.* 77.

(2) Mémoire sur la Vaccine, *p.* 45.

(3) Dict. des sci. méd., *tom.* 56, *p.* 378.

l'âge de six jours (1). Cet exemple, d'une confiance sans bornes dans la Vaccine, est une leçon touchante donnée par nos Princes à la France : elle ne doit pas être perdue, et dans un pays aussi dévoué que le nôtre à l'auguste famille des Bourbons, sous un Roi qui visite les hôpitaux et honore de sa protection spéciale les hommes qui veillent sur la santé de ses sujets, on tremblera à l'avenir d'affliger son cœur paternel par des craintes mal fondées qu'il a tout fait pour détruire, et dont les conséquences peuvent être si fatales.

Il est suffisamment démontré par ce qui précède qu'une épidémie variolique commande impérieusement d'avoir recours à la Vaccine. On l'a vue cent fois prévenir, suspendre, arrêter complétement les ravages de la contagion (2). Enfin, M. Husson, qu'il faudrait citer à chaque instant, n'hésite pas à considérer comme un délit tout retard volontaire entre le premier et le deuxième jour de la naissance d'un enfant pour lui inoculer la Vaccine lorsqu'il se trouve placé, dans les circonstances que nous supposons.

---

(1) « C'est le samedi 4 octobre 1820, que le Duc de » Bordeaux a été vacciné par M. Déneux, chirurgien- » accoucheur de S. A. R. la Duchesse de Berry. Il fut » pratiqué trois piqûres à chaque bras. (*Moniteur du* » *4 novembre* 1820).

(2) Voy. *passim* les Rapports de mon père.

IV.e OBJECTION.

La Vaccine ne préserve pas de la petite vérole, puisque des vaccinés en ont été atteints.

Après l'inoculation vaccinale, il survient deux ordres de phénomènes. Les uns purement locaux peuvent être aperçus par le vulgaire; les autres, dépendant de la résorbtion du virus et de son action sur l'économie, n'apparaissent sous leur véritable aspect qu'à l'œil excercé du médecin. Lui seul est habile à en saisir les nuances et à calculer le degré d'imprégnation de tout le systême. D'un autre côté, une foule de circonstances peuvent développer la fausse Vaccine ou faire avorter un travail qui s'annonçait par une marche franche et régulière. Cette fausse Vaccine peut amener de graves erreurs en ce qu'elle ne préserve point de la variole (1). Enfin, il est des individus qui présen-

---

(1) En 1809, on vit à Lombers, arrondissement d'Albi, la petite vérole frapper des enfans vaccinés, mais il fut bientôt constaté par MM. les docteurs Gaches et Cassan, de Réalmont, qu'on leur avait inoculé la matière prise dans des boutons de fausse vaccine. *J. J. Rigal*, 6.e *Rapport*, pag. 3.

Dans les premiers essais du Comité de Paris, on ne développa que la fausse Vaccine, et l'on n'obtint la véritable que lorsque le docteur Woodwille vint en France, pour l'y transplanter, d'après l'invitation de la Société qui se forma à Paris par l'influence de M. le Duc de la

tent une résistance manifeste au virus-vaccin (1).

Ces principes incontestables posés, il est impossible de rien conclure contre la Vaccine de l'invasion de la variole après des vaccinations en masse. Alors, en effet, l'opérateur se borne à faire des piqûres, il ne revoit plus les enfans, et il suffit d'une légère élevure de peau pour que les pères et les mères s'endorment dans une sécurité funeste. De cette manière la Vaccine devient comptable de l'inéficacité anti-variolique d'une foule d'éruptions anomales : et qu'on ne dise pas que c'est la faute des gens de l'art; des obstacles invincibles s'opposent à ce qu'ils constatent le succès. Les parens redoutent surtout qu'on ne veuille prendre sur leurs enfans la matière de vaccinations nouvelles, et prétendent que leur témoignage doit suffire pour mettre la réussite hors de doute.

Supposons que la Vaccine ait paru avec les

Rochefoucault Liancourt, pour l'extinction de la petite vérole. Elle a été observée à Vienne et à Genève par MM. Decarro et Odier, et généralement partout.

Voyez, sur les signes de la fausse Vaccine, les divers ouvrages de M. Husson; les Rapports de mon Père, et l'Instruction sur la Vaccine, rédigée par lui d'après l'invitation de M. le Vicomte De Cazes, Préfet du Tarn, et publiée à la suite de l'arrêté pris le 14 décembre 1816, par ce Magistrat, touchant la propagation de la Vaccine.

Voyez encore le tableau comparatif de la marche de la vraie et de la fausse Vaccine. *Rapport du comité central d'Albi*, *séance du* 6 *mars* 1818.

(1) C'est, comme l'observe M. Desalleurs fils, un malheur pour eux et non pour la Vaccine. (*Ouvr. cité*, p. 33.

caractères d'une éruption normale, point de doute que l'effet préservatif n'aura pas lieu s'il ne s'est pas manifesté des signes *d'infection générale*, qu'on nous passe le mot. Dans ce cas le bouton est fort gros, fournit une liqueur séreuse très-abondante, mais incapable de reproduire la Vaccine (1). On dirait qu'alors le virus engendre des boutons d'autant plus beaux qu'il n'agit que localement. On pourrait en inférer encore que si le fluide vaccin modifie l'économie, la réaction de celle-ci est nécessaire pour donner à l'autre toutes ses qualités bienfaisantes.

Il suit des considérations et des faits qui précèdent qu'une seconde vaccination serait nécessaire pour ne laisser aucun doute sur l'efficacité de la première. Une semblable épreuve est sans inconvénient, elle aurait l'avantage réel de dissiper d'injustes préventions, et nous engageons fortement les pères et mères à y soumettre leurs enfans (2).

Maintenant est-il vrai que la petite vérole ait affecté des sujets vaccinés, et qui avaient offert tous les signes d'une Vaccine régulière et constitutionnelle?

L'histoire de nos épidémies varioliques de 1823 et 1824 nous amenerait à une réponse négative.

---

(1) J.-J. Rigal, 10.e Rapport, *p.* 7.

(2) La Revue méd. cahier de juillet 1822, renferme une note de M. le professeur Pelletan fils, sur les effets de la Vaccine, où se trouvent implicitement indiquées les idées mères du conseil que nous donnons.

On a cité pendant ces deux années un grand nombre de petites véroles après Vaccine, et toutes les fois que nous sommes remonté à la source de ces bruits, toutes les fois que nous avons visité les prétendus varioleux, il a été facile de se convaincre de l'erreur ou de la mauvaise foi des anti-vaccinistes. Dans une circonstance on m'assura qu'une famille au sein de laquelle cinq enfans ont reçu le préservatif de ma main propre, était infectée de petite vérole : *Les cinq vaccinés en sont couverts....* Ils se portaient à ravir et se trouvaient à table au moment où j'entrai chez le père pour les voir (1). Ce fait s'est renouvelé plusieurs fois. Chez les vaccinés réellement malades, j'ai observé la variole où des éruptions passagères dont la durée moyenne y compris la stade d'incubation ne s'étendait pas au-delà de deux à six jours ; après ce terme l'exsiccation des boutons était parfaite, et la chute des croûtes ne laissait même pas les traces les plus légères.

On a tenu à l'hôtel de la mairie de Gaillac une liste des enfans morts de la petite vérole : sur cent cinquante-neuf qui en ont été atteints, vingt ont succombé depuis le 16 février jusques au 26 juillet 1824 ; parmi ceux-là aucun n'avait été vacciné. Le nombre des décès de la commune, dans le même intervalle, s'élève à cent treize ; ainsi, par

---

(1) Ce père est Bertrand dit Coucard, boulanger au faubourg de Gaillac.

la vaccination, on aurait diminué dans quatre mois et vingt jours, la mortalité générale d'un cinquième à peu près.

En remontant à une époque plus éloignée nous nous sommes assuré qu'il est mort dans la commune de Gaillac, du 27 mars 1793 au 27 mars 1801, jour de la première vaccination faite dans la commune, mille six cent trente-six individus, et de cette dernière époque au 27 mars 1809, mille quatre cent cinquante-deux. Dans les huit années postérieures à l'introduction de la Vaccine, la mortalité a donc diminué d'un huitième 41/46. Il n'est pas inutile de remarquer que dans la seconde période la variole a reparu assez souvent, ce qui a du affaiblir d'autant les résultats du préservatif (1).

---

(1) M. J.-L. Casper vient de publier une brochure ayant pour titre : *De l'influence de la Vaccine sur la mortalité à Berlin ;* voici le résultat de ses calculs positifs :

1.° Autrefois la variole enlevait du 10.° au 12.° de la population ;

2.° Jadis, à Berlin, sur douze nouveaux-nés, il en périssait un de la petite vérole : aujourd'hui il n'en meurt plus qu'un sur cent seize, par la même cause ;

3.° Les maladies du bas âge sont plus communes qu'avant l'introduction de la Vaccine, et cela s'explique facilement parce que le nombre des enfans qui survivent est plus considérable ;

4.° Autrefois ces maladies tuaient trente-neuf enfans sur cent, et aujourd'hui elles n'en font plus périr que trente ; de sorte qu'avant l'introduction de la Vaccine il périssait cinquante-un enfans en bas âge sur cent, au lieu qu'il n'en

Nous avons vainement tenté de trouver des sujets qu'on voulut soumettre à la contre-épreuve de l'inoculation variolique. A défaut de ce moyen de conviction on a vu les vaccinés cohabiter sans inconvénient avec les varioleux, les soigner, coucher dans le même lit, manger des alimens contagiés, etc., etc. Parmi les observations de ce genre nous citerons les suivantes : la première surtout offre à la fois la leçon la plus terrible et la plus convainquante.

La famille du métayer de MM. De Lacombe, a Longueville, se compose de dix membres, le père, la mère et huit enfans. Trois de ceux-ci étaient vaccinés, la mère seulement avait eu la petite vérole; ainsi il existait sous le même toit six individus accessibles à la contagion; elle s'introduit dans cet asile, frappe simultanément les cinq enfans non-vaccinés, en défigure plusieurs, se communique au père, mutile horriblement son visage, le rend à jamais aveugle, et ne rencontre enfin d'autres bornes à ses ravages que celles que lui impose la Vaccine. Les trois individus qui vivaient sous sa protection furent préservés, et cependant combien de causes ne favorisaient-elles pas chez eux l'invasion de la variole? Ils ne cessèrent pas

---

meurt plus maintenant que trente-neuf; il y a donc diminution sensible dans la mortalité parmi les enfans en bas âge;

5.° En général, autrefois il mourait un habitant sur vingt-huit, aujourd'hui il n'en périt plus qu'un sur trente-quatre; il y a donc diminution sensible dans la mortalité générale.

de prodiguer aux victimes les soins les plus touchans ; ils communiquèrent avec elles mille fois et de mille manières ; ils respirèrent un air infecté par les émanations de six corps malades entassés dans une chambre étroite et mal aérée.... Le sceptique le plus éhonté hésiterait à faire hommage au hasard d'un événement aussi extraordinaire : au surplus Longueville est aux portes de Gaillac, et chaque habitant peut se convaincre de la vérité de notre récit.

En mars 1824, la variole frappa le quartier de notre ville qui avoisine le Tarn ; elle s'introduisit partout où l'on avait négligé d'avoir recours au préservatif, enleva trois enfans, et la marche de la contagion fut telle qu'on la vit, pour ainsi dire, entrer dans chaque maison ; une seule fut respectée, celle d'Adélaïde Faviés : cette femme a 9 enfans tous vaccinés et dont la santé florissante déposerait au besoin en faveur de l'innocuité de la nouvelle inoculation.

Le témoignage de nos confrères est unanime sur l'action anti-variolique de la Vaccine.

« Je puis assurer sur mon honneur, écrit M. le docteur Murat, de Salvagnac, qu'aucun de mes vaccinés (je pratique depuis dix-sept ans) n'a été atteint de la petite vérole, malgré que cette cruelle maladie se soit répandue plusieurs fois depuis cette époque dans mon arrondissement ». M. Murat, de Salvagnac.

« Chez les varioleux qu'on disait avoir été vaccinés, j'ai trouvé que l'éruption qu'on traitait M. Compayré Laguiraudelle, méd. à Lille.

» de petite vérole n'avait aucun rapport avec cette » maladie. J'ai vu au sein de quelques familles » plusieurs enfans avoir la variole, et les autres » être préservés par la Vaccine qu'on leur donnait » à la première apparition de l'épidémie dans » la maison. Ma fille, vaccinée il y a trois ans » par M. Talon, a été promenée par mon ordre » dans les maisons où régnait la variole, sans en » être atteinte ».

M. Portal fils, médecin à Montmiral.

« La variole a fait encore cette année quelques » ravages dans notre commune, et bien des gens se » sont plaints sans raison qu'elle avait atteint des » sujets vaccinés; m'étant rendu auprès d'eux et » ayant observé avec soin la marche de leur ma- » ladie, je n'ai jamais trouvé que la varicelle ».

MM. Facieu, de Cahuzac; Cassan et Costes, à Penne; Boyer, de Laval, etc., etc., nous communiquent les mêmes détails.

Le département du Tarn est loin d'être le seul où l'on ait formé des plaintes contre l'inéficacité de la Vaccine, mais presque toujours, c'est-à-dire pour l'immense majorité des cas, les résultats des recherehes faites sans prévention ont été identiques avec les nôtres (1).

---

(1) Voy. les divers Rapports du Comité central de Paris et celui fait en 1822 à M. le maire de Bordeaux par la Société royale de médecine de cette ville, sur les cas de variole qu'on supposait s'être déclarée chez des individus vaccinés.

Voy. encore Annales cliniques de Montpellier, rédaction de M. Baumes, *tom.* 39, *p.* 390 et suivantes.

Bérard et Delavit, Histoire anylitique de l'épidémie éruptive qui a régné à Montpelier en 1816; *passim.*

On croit donc souvent aujourd'hui un enfant atteint de la petite vérole, lorsqu'il n'a que la rougeole ou quelqu'autre éruption éphémère. Cette méprise, cette ignorance est un bienfait de la Vaccine et une forte preuve de son utilité. Quand la variole décimait la population (1), quand une mère n'embrassait son fils avec sécurité qu'après qu'il avait échappé au fléau destructeur, les symptômes précurseurs de son invasion, ceux qui caractérisent son développement, ceux même qui annoncent une terminaison heureuse ou fatale, tout cela était gravé dans l'esprit des personnes les moins faites pour observer. Honneur ! mille fois honneur ! à la pratique salutaire qui efface peu à peu de la mémoire des hommes les traits d'un ennemi aussi dangereux. Puissions-nous voir arriver bientôt le temps où les gens de l'art eux-mêmes, déshabitués de l'observer, hésiteront à prononcer sur le diagnostic de cette horrible maladie !

Ne serait-il pas possible que le virus variolique, dont on ignore absolument l'essence, continuant à se développer, échouât à l'avenir contre l'inaptitude des peuples à contracter la petite vérole ?..... Alors cette cause morbide n'affecterait plus nos organes de la même manière ; ceux-ci réagiraient

---

(1) *La petite vérole nous décime.* Telle est la conclusion du Discours lu par le célèbre Lacondamine, sur l'inoculation, à l'Académie royale des sciences de Paris, au mois d'avril 1754.

autrement, et il résulterait de cette résistance manifeste, des éruptions plus ou moins éloignées du type primitif de la variole?.... En envisageant de la sorte les effets de l'inoculation vaccinale, on expliquerait peut-être la nature bénigne des fièvres éruptives que subissent déjà les vaccinés pendant une épidémie variolique; et ces éruptions anomales, loin de détruire la confiance que mérite le préservatif, l'augmenteraient encore. Pour notre part, nous n'hésitons pas à rapporter à la source que venons d'indiquer la grande majorité des cas de prétendues petites véroles dont on a dit les sujets vaccinés atteints pendant nos épidémies de 1823 et 1824. D'un autre côté, si l'on considère qu'à la même époque il régnait diverses maladies exanthématiques, telles que la fièvre miliaire, la scarlatine, etc., etc., on se trouvera amené à donner un démenti formel aux imprudens qui affirment que la Vaccine ne préserve point de la petite vérole, et cherchent à détruire une croyance aussi consolante que bien fondée (1).

Au point où nous sommes arrivé, et avant d'étendre la discussion au-delà des deux années qui viennent de s'écouler, nous ferons remarquer,

---

(1) L'Académie de médecine a dit : Dans les cas où la petite vérole paraît attaquer des sujets vaccinés on peut affirmer sans crainte d'erreur que la Vaccine n'a pas été vraie, ou bien que la variole n'existe pas; mais une maladie qui a avec elle quelques traits de ressemblance. *Gazette de santé*, 5 *novembre* 1824.

1.° qu'un évènement très-rare ne détruit nullement l'importance et la vérité générale de la propriété préservatrice de la Vaccine ; 2.° que la petite vérole pouvant quelquefois elle-même récidiver, il n'est pas surprenant qu'un préservatif absolu pour les cas ordinaires cesse de l'être chez des sujets qui, sans lui, auraient été susceptibles de cette récidive.

La première observation qui se présente à notre mémoire confirme complétement ces principes.

M. Armand D'huteau, vacciné dans son bas âge par mon père, fut atteint, pendant ses études au Collége de Sorèze, d'une petite vérole sur la nature de laquelle on ne peut pas se méprendre ; mais il est digne d'être noté que M. le Comte D'huteau son père, éprouva aussi dans le même établissement une reprise de variole que dans son enfance il avait eue à Gaillac. La première fois le caractère de l'éruption fut constaté par M. Portal, père de notre illustre et savant compatriote le premier médecin du Roi, la seconde par tous les praticiens de Sorèze réunis (1).

Nous citerons avec la même bonne foi M.lle B**** et le jeune Camille Facieu, de Montans qui ont certainement été frappés de variole après une Vaccine régulière. Au-delà de ces trois faits, nous n'en connaissons aucun assez avéré pour mériter créance, et cependant nous ne voulons pas nier que le dé-

(1) Ces détails nous ont été donnés récemment par M. le Comte D'huteau lui-même.

partement n'en ait fourni quelques autres. Admettons même, si l'on veut, que cent individus n'aient pas été garantis; cette estimation forcée prouvera combien on est injuste envers la Vaccine, puisque 80,000 habitans du Tarn ont été soumis à son influence.

Continuons de prouver qu'il existe des observations irréfragables de récidive de variole, et que c'est dans cette série de faits que rentre le petit nombre de nos vaccinés qui ont eu réellement la petite vérole légitime. Comme ces récidives ont été contestées et que leur vérité est d'un très-haut intérêt pour la Vaccine, nous allons citer les exemples les plus propres à l'établir. Les premiers seront puisés autour de nous, et en cherchant les seconds dans les œuvres des auteurs qui ont écrit avant la découverte de Jenner, nous préviendrons les reproches des personnes qui n'hésitent pas à dire : les médecins n'ont parlé des petites véroles renaissantes que depuis que la Vaccine a échoué.

M. Murat, dans sa lettre du 11 novembre 1824, nous a communiqué l'observation suivante :

« Un jeune homme âgé de 19 ans, natif de
» Salvagnac, et qui, d'après ce qu'assurent les
» parens, avait éprouvé la petite vérole, étant
» en bas âge, l'a eue une seconde fois dans le
» mois d'avril dernier. La sœur de ce jeune homme
» qui, aussi d'après les parens avait eu la variole,
» craignit de la contracter de nouveau et vint se
» faire vacciner. Six piqûres développèrent six

» boutons ; mais le cinquième jour, l'inflammation
» n'avait point paru, et le huitième elle avait cessé.
» L'éruption n'a donc pas suivi la marche ordinaire.
» Je laisse à d'autres le soin d'apprécier ces deux
» observations. Il est bien certain que les parens
» croyaient que ces deux individus ne devaient
» plus redouter la variole, puisqu'ils ont fait vac-
» ciner trois autres de leurs enfans, il y a déjà
» plusieurs années. Je ferai remarquer que ces trois
» derniers ont continuellement habité avec le frère
» varioleux, sans contracter la maladie. »

M. Ducros, de Puybegon, soigna un homme qui, en juin 1824, a succombé à une petite vérole confluente, malgré que, d'après le témoignage de ses parens et le sien propre, il eut éprouvé la variole dans son enfance. En nous rapportant l'histoire de ce cas, notre estimable confrère ajoutait : « Je
» connaissais le malade depuis long-temps ; son
» visage était marqué de petites cicatrices sem-
» blables à celles qu'imprime la variole ; mais
» comme je n'ai point observé par moi-même la
» première éruption, je n'oserais affirmer positi-
» vement qu'elle avait présenté les signes carac-
» téristiques d'une véritable petite vérole ».

La sage circonspection de praticiens aussi éclairés ne contraste-t-elle pas admirablement avec le ton tranchant des anti-vaccinistes ?

Le docteur Ferrat observa, en 1809, une petite vérole confluente sur un sujet qui, à l'âge de 12 ans, en avait éprouvé une semblable, et qui en

portait des marques évidentes. (Baumes, *Journal de méd. et de chi.* 1809, p. 309).

M. Alliés, médecin à Lezat (Ariège), a vu, en 1823, une récidive de petite vérole chez une femme qui portait aussi les traces de la première éruption. Ce fait a été communiqué à la Société de médecine de Toulouse, et se trouve inséré dans l'exposé de ses travaux. (*Voy. séance pub. du* 13 *mai* 1824, pag. 37).

En 1789, M. Baudot, membre du collége de chirurgie, pria M. Sédillot jeune de voir avec lui un enfant de neuf ans qu'il trouva bien évidemment atteint de la petite vérole. M. Baudot, en l'appelant auprès de ce malade, n'avait d'autre but que de faire constater la nature de l'éruption, attendu que l'année précédente il avait traité ce même enfant d'une variole bien caractérisée. (*Rap. du Com. central de Paris*, 1815, p. 43).

Arrivons maintenant à des temps plus reculés, et rappelons les observations de ce genre que Dehaën ne manquait d'accumuler lorsqu'il se déchaînait contre l'inoculation variolique avec cet emportement qui déshonora trop souvent son génie (1).

Amatus Luzitanus (*Curat. méd. centur. III*,

(1) Isolé comme nous le sommes dans une petite ville qui ne possède aucun de ces vastes dépôts littéraires qui facilitent les recherches, nous avons profité en grande partie de celles de MM. Bérard et Delavit. *Ouv. cit.*

Nous nous hâtons de faire cet aveu afin de ne pas nous attribuer le mérite d'une érudition empruntée. *Cuique suum.*

Curat 15), raconte qu'en 1551, dans une épidémie de variole qui régna à Ancone, *tous* les enfans et même les personnes âgées qui avaient eu autrefois cette maladie, en furent attaqués de nouveau. On vit la même chose, cette année là, à Alckmaar. On serait tenté de croire qu'il s'agit ici de la petite vérole volante, quand l'auteur dit : que *tous* les enfans qui avaient éprouvé déjà la variole furent dans le cas de la récidive.

Le fait invoqué par Forestus paraît plus admissible. Ce grand médecin rapporte qu'à Delft, en 1762, il régna une épidémie de petite vérole qui affecta *des* personnes qui avaient déjà eu cette maladie. (*Lib. VI. Obs.* 46). Forestus ne doute point, pour son compte, qu'on ne puisse avoir deux fois la petite vérole. Il ajoute même l'*exemple de son propre fils*, et affirme que beaucoup d'autres (*multi alii*) ont été dans ce cas.

Diemerbroëck raconte avec détail l'histoire de deux filles et deux garçons du Juif Isaac Schorer, son hôte, lesquels éprouvèrent successivement une reprise de variole. Cette maladie se communiqua de l'un à l'autre, suivant l'ordre des âges, en commençant par le plus vieux, et suivit encore à la seconde fois le même mode de transmission.

On s'étonnera peut-être de trouver quatre exemples de récidive dans la même famille; mais cette singularité ne suffit pas pour faire rejetter un fait rapporté par un si grand observateur, qui l'a suivi d'ailleurs avec une minutieuse exactitude, et qui

pourrait s'expliquer par une disposition propre à une famille entière. Le cas de MM. D'huteau coïncide parfaitement avec celui-ci. La plupart des praticiens ont noté que tous les membres de certaines familles avaient une variole ou très-légère ou très-grave, et que dans d'autres cas aucun d'eux n'éprouvait la petite vérole (1). Ce n'est donc point seulement par les traits extérieurs et par l'organisation physique que les parens se ressemblent entre eux, c'est encore par les modifications les plus secrètes de leur vitalité, comme par les nuances les plus individuelles des habitudes et du caractère.

Hoyer dit avoir observé plusieurs fois (*multotiès observavi* de triples récidives de petite vérole.)

Stalpart-Vander-Wiel nous apprend dans son recueil d'observations rares (*Cent.* 11, *part.* 1.re, *n.o* 42.) qu'en 1682, deux enfans eurent à la Haie une petite vérole de bonne espèce, et qu'au bout

---

(1) Dans la famille du père de Mde. C.... de notre ville, de mémoire d'homme, dit-elle, aucune personne n'a été atteinte de la petite vérole : ne l'ayant pas éprouvée non plus, Mde. se fit vacciner avec du fluide vaccin pris sur le plus jeune de ses fils ; l'insertion fut faite à chacun des bras par trois piqûres. Celles-ci s'enflammèrent, produisirent un engorgement érysipélateux de tout le membre ; mais il ne parut pas de boutons qui eussent la moindre analogie avec la Vaccine.

Dans ce cas la disposition anti-variolique s'étendit à la Vaccine malgré que les accidens inflammatoires attestassent l'absorbtion du virus.

de trois semaines les pustules étant desséchées, le cadet en fut de nouveau atteint, de sorte qu'il eût dix fois plus de boutons qu'à la première invasion. Cet auteur explique en passant pourquoi dans certains pays on se montre plus difficiles à admettre les récidives de variole que dans d'autres. « Il est » certain, dit-il, que la variole est plus rare en » Espagne et en Italie que dans tout le nord de » l'Europe. Chez nous (en Hollande), les mêmes » personnes l'ont quelquefois à plusieurs reprises ».

Triller rapporte trois exemples de récidive, dont l'un *pris de ce qui est arrivé à lui-même.*

Berhens, (*Vol.* 1.er *art. phi. méd. n. c.* p. 138), témoigne que ce n'est pas extraordinaire en Allemagne qu'une personne ait plusieurs fois la petite vérole : aussi, dit-il, *je l'ai eue moi trois fois dans ma jeunesse, et à chaque reprise avec bien du danger.*

L'hiver de 1758, j'ai vu de mes yeux, dit Dehaën, un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans attaqué d'une seconde petite vérole très-violente. La première l'avait horriblement gravé.

Macneven O Kelly communiqua à Dehaën un cas analogue recueilli sur une servante aussi très-fortement marquée.

Sarcone, qui s'appuie de l'autorité de Mosca, assure qu'il n'est pas très-rare de voir à Naples le même individu atteint plus d'une fois de la variole même confluente. (*Hist. rais.* tom. 1. p. 90.)

Burserius, qui admet sans nulle contestation les récidives de variole, cite un très-grand nombre

d'autorités à l'appui de cette vérité. (*Inst. méd.* tom. 2. §. 163 *et* 164, p. 167.) Nous rappellerons les plus remarquables.

Van-Doeveren a vu de doubles et triples récidives. Il cite entr'autres l'exemple de *sa femme*, qui, neuf ans après avoir eu la petite vérole une première fois, l'eût une seconde, et il invoque le témoignage de *plusieurs médecins recommandables qui suivirent avec lui la maladie.* Il rappelle qu'un enfant soigné par Edingius en 1754 fut repris de la variole en 1759.

Théophile Méza, Aaskow, Targioni, Michaëlis, Girardi, ont noté les récidives de petites véroles.

Enfin, on connaît l'exemple mémorable de Louis XV qui avait eu d'abord la petite vérole à quatorze ans et qui en mourut à soixante-quatre.

M. Chrestien, de Montpellier admet les reprises et s'appuie en partie sur une expérience très-curieuse faite sur lui-même. Ce grand médecin, après plusieurs tentatives, parvint à développer sur son propre corps, au moyen de l'inoculation, une seconde petite vérole. L'illustre Delamure fut témoin de ce cas intéressant qu'on a cité mille fois. (Chrestien, *Opus. sur l'inoc. de la petite vérole*, page 104.)

MM. Bérard et Delavit (*Ouvr. cité*, p. 257.) rapportent l'observation suivante qui leur fut communiquée par le docteur Golfin.

« M.lle Céleste Falque, âgée de trois ans et » demi, avait eu la petite vérole à l'âge de huit

» mois ; je lui donnai mes soins à cette époque ;
» et je me rappelle que cette petite vérole présenta
» les symptômes, la marche et la durée qui carac-
» térisent essentiellement cette affection. La malade
» en portait les cicatrices particulières, surtout
» très-remarquables sur le ventre. »

Les faits nombreux que nous venons de rapporter et qu'on pourrait multiplier beaucoup plus encore (1) ; ne démontrent-t-il pas l'existence des récidives de variole ? C'est pour mettre ce point de doctrine hors de doute que nous avons accumulé une si grande quantité d'exemples empruntés à des écrivains de tous les pays et de toutes les sectes. Bon nombres de cas ont été recueillis par ces médecins sur eux-mêmes ou sur leurs plus proches parens, ce qui ne permet pas de penser qu'ils se soient trompés. On ne peut pas croire d'ailleurs à une conspiration générale pour établir l'erreur.

Nous avons donc prouvé irrésistiblement qu'il y a des récidives après la petite vérole naturelle. On ne sera pas étonné d'apprendre qu'il y en a après la petite vérole inoculée. Afin de ne pas fatiguer l'attention de nos lecteurs, nous n'en rapporterons qu'un seul exemple. Son authenticité suppléera, nous l'espérons, à l'isolément dans lequel il se trouvera.

---

(1) On peut consulter sur les récidives de petite vérole le grand nombre d'auteurs cités par Ploncquet, dans sa *Bibliotheca med. digesta*, au mot *Variolæ.*

Le célèbre Tissot, l'auteur de l'*avis au peuple sur sa santé*, fit inoculer un enfant qu'il chérissait. L'opération fut faite en présence du Baron de Dimsdale (1) qui reconnut avec plusieurs autres inoculateurs, les signes d'une affection générale et préservatrice. Tissot eut cependant la douleur de perdre, quelque temps après, cet enfant de la petite vérole. On sait que cet événement avait répandu beaucoup d'amertume sur les dernières années de sa vie. (Husson. *Recher. hist. et méd. sur la Vaccine*, p. 344.)

Nous terminerons ici cette discussion intéressante et de laquelle il résulte que si on a vu des individus vaccinés être atteints de petite vérole, une première attaque de celle-ci ou son inoculation ne doivent pas inspirer une plus grande sécurité. Restera donc toujours en faveur de la Vaccine l'absence des dangers imminens dont s'accompagne souvent l'invasion inopinée de la variole, et quelquefois l'insertion de son virus. Voilà ce qu'il fallait établir depuis long-temps. On a observé en effet des récidives de variole après la Vaccine et l'inoculation comme avant qu'il fut question de ces pratiques bienfaisantes : leurs adversaires se sont emparés

---

(1) Le Baron de Dimsdale est le même qui eut l'honneur d'être choisi par la société de médecine de Londres pour inoculer l'Impératrice de toutes les Russies, Cathérine. (Thornton, *ouv. cit.* p. 14).

Cette distinction prouve de quel poids dévait être son autorité en fait d'inoculation.

de ces cas, à la piste desquels ils couraient avec tant d'ardeur. Il y en avait quelques-uns, bientôt il y en eut mille. (*Crescit eundo.*) De leur côté, les partisans des deux plus grandes découvertes qui aient illustré la médecine moderne, ont rejetté tous les faits, et le peuple qui a aussi sa logique, a pris pied de là pour se refuser aujourd'hui à la Vaccine, comme il l'avait fait autrefois pour l'inoculation. Que devait-on faire ? accorder la vérité et arrêter ainsi l'erreur ; convenir qu'il y avait des récidives de variole, mais soutenir que celles-ci étant infiniment rares, on ne devait pas en tenir compte, quand il s'agissait d'une question générale, comme de savoir s'il fallait vacciner ou non un enfant.

La concession importante que nous venons de faire nous amène naturellement à examiner si le virus-vaccin a dégénéré, et si ce n'est point à la perte de quelqu'une de ses qualités qu'on doit attribuer les insuccès plus fréquens de nos jours que lors des premières Vaccinations. Ce sera, comme nous l'avons annoncé, le sujet de notre seconde Section.

SECTION DEUXIÈME.

Le virus-vaccin a-t-il dégénéré?

Tout se détériore, tout change, et la nature constante dans sa marche altère et détruit souvent d'une main ce que de l'autre elle s'occupe à produire. Sa puissance créatrice s'éteindrait peut-être, ou n'enfanterait que des ébauches trop éloignées du modèle primitif pour qu'on pût les reconnaître, si, ne variant pas ses matériaux, on la forçait d'opérer toujours avec les rudimens de mille générations successives. Cette loi, sagement appréciée, a reçu d'heureuses applications en agriculture. Ainsi, le plus grossier laboureur a appris que pour obtenir de belles récoltes, il doit assez fréquemment renouveler ses semences. Le même principe préside au croisement des espèces pour la conservation et le perfectionnement des races d'animaux utiles, et si nous nous élevons jusqu'à l'homme, nous verrons l'expérience proscrire ces alliances de famille qui produisent et perpétuent les vices héréditaires. Les levains morbifiques ne font point exception à la règle commune. Nous

avons dit *levain*, afin de restreindre la désignation aux maladies qui ne se communiquent que par transmission immédiate d'individu à individu. Elles naissent en effet d'une véritable semence capable de dégénérer. Ainsi la Syphilis, dès son importation en Europe, produisait des symptômes terribles et mortels, tandis que de nos jours, elle a acquis par le nombre immense des transmissions des qualités moins délétères.

Le virus-vaccin ne pourrait-il pas avoir perdu à son tour quelque chose de son énergie première? Jenner s'aperçut que chez les personnes auxquelles il communiquait le Cowpox, (virus pris sur la Vache même), le bouton se convertissait parfois en un petit ulcère (1); aussi conseillait-il de n'employer le vaccin qu'après l'avoir fait passer par plusieurs individus. Cette observation seule suffit pour mettre hors de doute la possibilité d'une altération dont il est facile de prévoir le dernier terme. Serait-il surprenant qu'il fut arrivé dans le département du Tarn plutôt que partout ailleurs? ne savons-nous pas que la Vaccine y a été propagée long-temps avec une activité dont rien n'approche, et que jamais depuis son introduction, on n'en a cherché le germe dans des foyers éloignés. Le Comité de Gaillac a fourni presque exclusivement à toutes les demandes : encore même aujourd'ui

(1) Le docteur Sacco, qui retrouva le cowpox sur les vaches de la Lombardie a fait la même observation.

on s'adresse souvent à nous pour obtenir la matière vaccinale.

En 1815, la fausse Vaccine fut fréquemment observée, plusieurs vaccinateurs, parmi lesquels se distingue par ses profondes connaissances et son esprit observateur notre estimable confrère le docteur Bermond, pensèrent que ce phénomène dépendait de la disposition des individus, plutôt que de la qualité du virus. D'autres crurent à l'affaiblissement de ce dernier, et en sollicitèrent le renouvellement; mon père joignit ses instances aux leurs. (13.me *Rapp.* 1815, *p.* 6).

Depuis deux ans surtout nous avons remarqué nous-mêmes une foule d'anomalies dans le développement du bouton-vaccin. La stade d'incubation se prolongeait parfois au-delà du septième et du neuvième jour; l'inflammation ne marchait pas avec l'activité convenable; le tissu cellulaire ne contractait pas, d'une manière bien sensible, cette dureté que produit la tumeur dite vaccinale. L'aréole blafarde ne présentait pas toujours cette teinte rosée, cet aspect érysipélateux si bien décrit par l'illustre Secrétaire du comité central. Enfin, la dépression du centre de la pustule était souvent peu marquée.

Ainsi, les faits se réunissaient à l'analogie pour nous engager à douter de l'inaltérabilité du virus, et nous crûmes devoir entreprendre une expérience directe pour fixer entièrement notre opinion (1).

(1) En 1818, M. le professeur Chaussier et MM. Guillet et Letourneur-Dubreuil émirent des doutes sur l'inaltérabilité

Voici en quoi elle a consisté : Nous possédions des croûtes vaccinales recueillies à différentes époques. Les plus anciennes dataient de 1813, avaient été enduites d'un vernis et enfermées dans un petit flacon qu'on n'avait pas pris soin de soustraire à l'influence de la chaleur atmosphérique, ni de la lumière (1). D'autres croûtes portaient la date de 1817; d'autres enfin étaient conservées depuis un an seulement, ainsi que les précédentes, dans de petits paquets de papier que nous plongeons dans un flacon bouché à l'émeri, et rempli de graines de lin.

Le 4 avril 1824, nous pulvérisâmes séparément ces croûtes dans un mortier de verre, et nous les réduisîmes en pâte pour vacciner trois enfans. Les piqûres furent disposées de manière à pouvoir distinguer les effets des diverses croûtes. Le procédé que nous suivîmes fut celui de légères scarifications faites sur une surface assez large et recouvertes de pâte vaccinale, maintenue par une mouche de tafetas gommé.

---

du virus-vaccin, jusques-là tous les membres du comité central avaient repoussé cette idée. (*Rapport du Com. cent.* 1808 *et* 1809, p. 56).

(1) Il paraît d'après ce que mon Père raconte dans son dixième Rapport, *pag.* 9, que ces croûtes sont les mêmes qui furent préparées par M. Limousin-Lamothe, pharmacien à Albi, et rédacteur du Journal d'Agriculture du Tarn. Le procédé de ce chimiste habile consiste à enduire les croûtes vaccinales de plusieurs couches de blanc d'œuf et de baume de commandeur.

Les observations suivantes indiquent nos résultats :

Rosalie Pelfort, âgée de six mois, reçut trois piqûres sur chaque bras. Trois boutons se développèrent ; savoir : deux sur les scarifications recouvertes avec la croûte de onze ans, et le troisième sur une des piqûres faite avec la croûte de six. La croûte la plus récente ne produisit rien.

Marc Gallan, âgé de quatre ans, fut vacciné par huit piqûres, d'où il provint huit boutons. Les piqûres faites avec les croûtes les plus anciennes ont développé les premiers et les plus beaux boutons.

Jeanne-Marie Bournazel, âgée de quatre ans, fut vaccinée aussi par huit piqûres qui donnèrent huit boutons, les premiers développés furent encore produits par les croûtes de 1813, les seconds par les croûtes de 1823. Les piqûres faites avec les croûtes de 1817 restèrent inertes jusqu'au septième jour ; mais réveillées ensuite par le travail des autres boutons, elles présentèrent tous les caractères de la vraie Vaccine.

Nous ne prétendons point tirer de cette expérience des conclusions formelles, et nous accorderons volontiers que la précaution d'avoir enduit les croûtes de 1813 d'un vernis, peut avoir empêché leur détérioration ; mais aussi leur ancienneté ne rétablit-elle pas la balance entre elles et les plus récentes surtout ; et ne sommes-nous pas autorisés à rapporter en partie à la dégradation successive du virus, l'énergie moindre de la matière provenant des vaccinations de 1823 ?

Nos préventions à cet égard nous conduisaient naturellement à l'idée de renouveler le vaccin ; et nous conçumes le projet d'en former, pour ainsi dire, de toutes pièces, avec les matériaux que nous trouverions dans le département, et d'en raviver ainsi la source sans rien emprunter ailleurs. On nous permettra d'exposer en peu de mots les faits sur lesquels se fondait notre espoir.

Le vaccin ne provient pas positivement de la vache. Le cowpox lui est communiqué dans le Comté de Glocester par les chevaux atteints d'*eaux aux jambes*, (The gréase des Anglais). Les palfreniers qui soignent les chevaux pansent aussi les vaches, leur transmettent la maladie, et à leur tour, les vaches donnent l'éruption aux femmes qui s'occupent à les traire.

Cette origine reconnue par Jenner qui, dans une lettre adressée au docteur Decarro, sous la date du 4 janvier 1802, avance que partout où l'on trouvera un cheval affecté du gréase, un homme, une vache et une laitière, on trouvera aussi le cowpox ; cette origine dis-je, fut révoquée en doute par Pearson, Simmons et Woodwille. Ces médecins firent à Londres des expériences contradictoires ; mais les travaux postérieurs de Tanner, Lupton et Loy, confirmèrent complettement l'opinion de Jenner. Une circonstance imprévue mit les médecins français à même de fixer leur opinion à cet égard. M. Tartra, chirurgien du premier dispensaire, présenta en 1812 au

comité central de Paris le Sr. Bodereau, cocher, qui n'ayant pas eu la petite vérole, gagna, en pansant un cheval affecté d'*eaux aux jambes*, une éruption ayant les caractères de la vraie Vaccine. Les boutons s'étaient développés sur le poignet. Une commission du comité se servit de la matière qu'ils fournissaient pour inoculer plusieurs enfans, et la Vaccine la plus régulière fut le résultat de cette expérience. (*Voy. bulletin sur la Vaccine*, *mai* 1812, *p.* 15).

Le docteur Cazals, médecin à Agde, (Hérault), parvint aussi à produire sur deux enfans la véritable Vaccine en leur insérant le pus pris des talons d'un cheval affecté de *gréase*. (*Voy. com. cent. Rapp. de* 1815, p. 47).

Loy a établi que la condition nécessaire à la reproduction du cowpox sur la vache, ou directement de la Vaccine sur l'homme avec la matière des *eaux aux jambes*, c'est que la maladie du cheval qui fournit le virus soit constitutionnelle. Il explique par l'existence d'une affection purement locale les insuccès de certains expérimentateurs.

Revenons à nos essais. Le 26 avril 1824, M. Lauzeral fils, artiste vétérinaire, auquel nous avions fait part de notre dessein, fut appelé à soigner du *gréase* le cheval de Pierre Tonisson, cultivateur à la Crouzéterie, hameau situé près de Gaillac. Nous recueillîmes ensemble la matière entre deux verres de montre, et le même jour je me transportai à ma métairie de Laprade et l'inoculai.

1.° A une vache à lait, cinq piqûres.

Au 30 avril, quatrième jour de l'insertion, aucun signe d'infection.

2.° A une brebis blanche, quatre piqûres.

Au 30 avril, quatre boutons ayant la forme, à peu près, et l'aspect du bouton-vaccin. Le tissu cellulaire sous-jacent est engorgé et le travail plus avancé qu'on n'a coutume de l'observer à cette époque de la Vaccination. L'animal est triste ; il a la fièvre.

3.° A une autre brebis blanche, quatre piqûres.

Au 30 avril, même état que la brebis du N.° 2.

4.° A une dernière brebis noire, quatre piqûres.

Celle-ci portait sur les mamelles deux petites cicatrices, traces du claveau. Néanmoins quatre boutons se sont développés ; mais le travail est moins actif, le noyau inflammatoire moins prononcé, la fièvre moins forte.

5.° Enfin, à la petite fille de la métayère, enfant âgée de quatorze mois, quatre piqûres.

Au quatrième jour de l'insertion, légère rougeur sur les piqûres.

Nous étions accompagnés dans cette vérification par MM. Larroque, docteur-médecin, et Lanzeral fils.

Une indisposition grave ne nous permit pas de suivre convenablement cette épreuve intéressante. Le 7 mai, onzième jour de l'inoculation, nous revînmes cependant à Laprade; la vache n'avait rien éprouvé, l'enfant non plus. Quant à l'animal, nous devons noter qu'il nous avait été impossible de faire des incisions assez fortes, à cause de son impatience et de la privation d'un appareil propre à le contenir. Pour ce qui est de la petite fille, peut-être l'insuccès tient à la circonstance d'avoir délayé le virus avec un peu d'eau, afin de le rendre plus coulant. Les boutons des brebis étaient recouverts d'une croûte, au-dessous de laquelle nous trouvâmes un pus blanc, homogène, et que nous recueillîmes sur des verres; nous n'avons pas eu occasion de l'employer.

Il paraîtrait d'après ces faits que les moutons ne sont pas susceptibles d'éprouver une Vaccine normale (1); mais nous ferons observer que les

---

(1) M. Voisin, de Versailles, parvint cependant à développer sur les bêtes à laine une Vaccine qui lui présenta les véritables caractères de cette éruption. (*Voyez mémoire sur la Vaccination des bêtes à laine. Versailles* 1804.

M. W. Bruce, consul à Bushire, rapporte dans une lettre écrite à M. W. Erskine, de Bombay, au sujet de la Vaccine, qu'elle est connue en Perse de la tribu nomade des Eliaats. Un fermier respectable, nommé Malalla, dont la demeure est à quatorze mille de Bushire, assure à M. Bruce que la maladie est très-commune dans le pays qu'il habite, et que *ses propres brebis l'ont très-souvent*. (Annales de chimie et de physique, tome X, mars 1819).

résultats que nous obtinmes par l'insertion de la matière du *gréase*, sont les mêmes auxquels arrivèrent MM. Husson et Liénard, en inoculant à cent soixante-seize moutons du véritable fluide-vaccin. (*Voy. l'hist. de cette expé. faite à Goussainville, le* 3 *vent. an* 13 *et jours suiv. Rapp. du com. central pour* 1806, p. 101).

Il ne faut point passer sous silence que les *eaux aux jambes* du cheval de Tonisson étaient survenues sans être précédées d'une maladie appréciable, et que la facilité avec laquelle cette affection disparut doit inspirer des doutes sur l'infection générale de la bête.

Le 28 mai 1824, nous écrivîmes aux principaux vétérinaires du Département pour leur demander de la matière propre à continuer nos expériences. M. Amédée Pradal, de Castres, dont nous ne saurions trop louer le zèle, vient de nous transmettre du pus pris des paturons d'un cheval atteint du *gréase*. « Je suis sûr, dit-il dans sa lettre d'envoi, » en date du 9 décembre 1824, que la maladie » est constitutionnelle chez le sujet qui me la fourni, » et par conséquent celui que vous désirez employer. Malgré la rigueur de la saison, nous ne tarderons pas à en faire usage, et peut-être cette fois nos résultats seront plus décisifs.

Quoiqu'il en soit, Monsieur LE PRÉFET, nous espérons que vous daignerez applaudir à nos efforts, et que vous solliciterez auprès du Gouvernement l'envoi d'un virus vaccin irréprochable. La simple

annonce de nos essais et l'innocente supercherie de ne point démentir les amis qui proclamaient une réussite complète ont ranimé la confiance de bien des gens. La certitude de la régénération de la Vaccine produirait une sorte de révolution en sa faveur, et si des savans se croyaient fondés à contester la dégradation dont on se plaint, un Magistrat tel que vous leur répondrait : la sagesse ordonne de flatter les idées-mères de certaines erreurs, alors qu'on peut ainsi détruire le mal que ces erreurs produisent.



SECTION TROISIÈME ET DERNIÈRE.

Exposé général des travaux de Vaccine faits dans l'arrondissement de Gaillac en 1824. Aperçu sur la justice qu'il y aurait à rendre la Vaccine obligatoire.

Nous avons développé pour la première fois la Vaccine en 1824, le 4 avril, par le moyen de croûtes fort anciennes (1823). Jeanne-Marie Bournazel, n.° 3 des enfans inoculés, dans cette expérience, est devenue la source du virus employé dans les vaccinations subséquentes que nous avons pratiquées dans douze communes (1). Le vaccin que nous avons fourni à plusieurs de nos confrères provenait de la même origine.

Pour notre part, nous n'avons pas trop à nous plaindre des caractères généraux de l'éruption; seulement nous avons remarqué que les boutons

---

(1) Nous avons désigné sur nos état nominatifs les enfans qui fournissaient la matière vaccinale, afin de suivre, pour ainsi dire, la filiation du préservatif.

se développaient plus beaux dans les lieux où la petite vérole n'exerçait pas ses ravages, tandis que là où sévissait l'épidémie, le travail était parfois plus retardé et moins actif. Cette observation a été surtout frappante par la comparaison de la marche de la maladie chez les individus vaccinés de notre ville, avec les formes qu'elle revêtait chez ceux de Senouillac, Labastide et Lagrave.

Nous avons vu très-rarement la fausse Vaccine, et nous comptons peu d'insuccès. Notre manière d'insérer le vaccin entre peut-être pour quelque chose dans la réussite complette de l'opération. Elle consiste principalement à ne pas appuyer le doigt ainsi qu'on le recommande communément sur la piqûre qu'on vient de faire avant de sortir la lancette de la petite plaie. Cette pratique paraît avoir le double inconvénient d'enlever la majeure partie du virus, ce qui cause les insuccès, ou d'occasionner par la pression une irritation étrangère à l'action de ce même virus, ce qui cause la fausse Vaccine.

M. Talon, de Lisle, se plaint que depuis vingt ans qu'il vaccine, il n'a jamais trouvé du fluide-vaccin aussi long à se développer que celui de cette année.

M. Portal fils, de Montmiral, a rencontré quelque fois une résistance plus ou moins forte à contracter la Vaccine. « Plusieurs individus portés sur » ma liste, dit-il, ont été vaccinés deux fois, » deux l'ont été trois; de ce nombre est ma fille, » qui n'avait que deux mois lorsqu'elle le fut pour » la première fois. »

« J'ai éprouvé, dit M. Costes, de Penne, de
» grandes difficultés cette année pour faire déve-
» lopper la Vaccine, même de bras à bras. J'ai
» été obligé de revacciner plus d'un quart des
» individus, et même sur plusieurs mes tentatives
» ont été vaines. » Ce praticien rapporte encore des faits qui tendent à prouver que la Vaccine perd de son énergie. C'est ainsi qu'il ne l'a point vue porter d'excitation sur les glandes voisines des boutons, et que peu de sujets ont été tourmentés de douleurs axillaires.

Selon le docteur Murat, la Vaccine au contraire, ne paraît point diminuer d'activité. Elle s'est développée, à ce qu'il assure, avec autant de régularité que les autres années. Il a noté cependant qu'elle réussissait mieux avec les chaleurs.

On nous a communiqué peu d'observations sur l'influence de la Vaccine employée dans la vue de guérir diverses maladies, et nous ne les rapporterons point parce qu'elles n'offrent rien de nouveau. Il nous suffira de signaler les anomalies suivantes :

M. Costes, de Penne a vu, sur quatre personnes, la Vaccine être suivie d'une éruption miliaire avec prurit. Ce phénomène, résultant peut-être d'une absorbtion trop abondante du virus, ou de la disposition atmosphérique, (Woodwille), n'a eu aucune conséquence fâcheuse pour les malades.

Un cas vraiment extraordinaire et que nous avons observé sur nous-même, mérite d'être raconté avec plus de détails.

J'ai été frappé de la petite vérole à l'âge de cinq ans, avant la découverte de la Vaccine. Quoique fort peu gravé, je porte sur la figure et quelques parties du corps des traces évidentes de cette maladie. Le 16 juin, cinquième jour après une vaccination publique faite de bras à bras, chez M. le Curé de Brens, hameau situé près de Gaillac, je vis s'élever, sur le dos de ma main gauche et sur le tendon extenseur du doigt annulaire, un bouton auquel je fis d'abord peu d'attention, mais qui ne tarda pas à me frapper par sa ressemblance avec la Vaccine. Il continua de se développer avec régularité. Le 19 juin, neuvième jour depuis la vaccination, il présentait tous les signes d'une vaccine légitime : aréole, tumeur vaccinale très-douloureuse à cause de sa position sur le tendon, et par suite enflure de toute la face dorsale de la main, dépression au centre de la pustule, enfin bourlet argenté.

Je me suis fait examiner dans cet état par mes confrères MM. Larroque et Cassan, docteurs en médecine, Espaillac et Fabre, officiers de santé. Parmi les personnes étrangères à l'art qui ont vérifié la nature de mon bouton, je cite avec plaisir M. le Baron de Carrière qui, dans sa campagne près Briatexte, pratique la Vaccine avec un talent d'observation bien rare chez les gens du Monde.

Il devenait intéressant de savoir si mon bouton reproduirait la Vaccine. Cette épreuve fut tentée à Brens, le 19 juin, en présence du Docteur

Cassan, sur le nommé Antoine Vergnes, âgé de un an quatre mois. Le bourlet argenté ayant été piqué avec une lancette neuve il ne s'échappa d'abord aucun liquide. Le fluide-vaccin parût bientôt sous la forme de goutelettes limpides, et fut inséré par trois piqûres à chacun des bras de l'enfant. Elles produisirent cinq boutons qui présentèrent toutes les apparences de la vraie Vaccine, et Antoine Vergnes, porté depuis cette époque dans des maisons où régnait la variole, ne l'a point contractée.

J'ai conservé sur la main l'empreinte de mon bouton.

En cherchant à me rendre compte de ce phénomène, je n'hésitai pas à penser qu'à mon insçu et pendant le mouvement des enfans que je vaccinai le 11 juin, je m'étais piqué avec la lancette chargée de virus. Quant au succès de cette insertion, elle est une nouvelle preuve que la nature ne suit jamais des règles invariables, et qu'on prétendrait vainement lui imposer les bornes étroites de l'intelligence humaine dans tout ce qui touche à l'insoluble problême des actes vitaux. Au surplus, pour faire perdre en partie à cette observation son caractère *d'étrangeté*, il nous suffira de dire qu'un cas absolument identique a été recueilli par M. le Professeur Caroly. Il vit en effet l'inoculation vaccinale, faite sur un élève en médecine de l'école de Bruxelles, développer un bouton dont la matière reproduisit la Vaccine à d'autres enfans, encore que cet étudiant eût déjà éprouvé la petite vérole. (Baumes, *journal de méd. et de chir.* 1809, p. 312.)

TABLEAU DES *VACCINATIONS pratiquées en* 1824, *dans l'arrondissement de Gaillac.*

MM.

Costes, officier de santé à Penne.	95.
Fabre, officier de santé à Gaillac	301.
Murat, docteur en médecine à Salvagnac. . .	412.
Portal fils, docteur en médecine à Montmiral.	73.
Rigal, docteur en médecine à Gaillac. . . .	729.
Talon, officier de santé à Lisle.	123.
Verdun, docteur en médecine à Montmiral..	30.
Total.	1763.

Tel est, Monsieur le Préfet, le résultat des états qui nous sont parvenus. Parmi les documens que nous avons l'honneur de vous transmettre, plusieurs ne sont point rédigés dans les formes indiquées par votre circulaire du 24 mai 1824, et manquent par conséquent du vernis d'authenticité que des tableaux certifiés par MM. les Maires donnent à ce genre de travail. Cette omission tient à deux causes, savoir : la première, l'ignorance où sont le plus grand nombre de nos confrères sur le nouveau modèle des états; la seconde, la généreuse résolution des praticiens qui, contens de faire le bien pour le plaisir de le faire, n'am-

bitionnent d'autres récompenses que l'intime conviction d'avoir été utiles à l'humanité. De ce nombre est M. le Docteur Murat, l'un des vétérans de la Vaccine dans le département du Tarn. Rien n'égale le zèle, le désintéressement et l'activité de ce Médecin habile autant que modeste. Nous ne craignons pas de dire que, grâce à ses soins, le canton de Salvagnac est peut-être celui de tous où l'on s'empresse davantage de profiter des bienfaits du préservatif, et par conséquent un de ceux où la variole trouve le moins de victimes à faire.

En revenant par la pensée sur les faits recueillis en 1824, et que nous avons semé dans les divers paragraphes de cet opuscule, on se convaincra sans peine que la vraie Vaccine mérite toujours la même confiance; que sa vertu préservatrice de la petite vérole ne saurait plus être un problême que pour des esprits systématiques; enfin, qu'aucun inconvénient ne contre-balance les avantages de la découverte inapréciable que l'immortel Jenner publia au profit du Monde entier.

On s'est plaint souvent avec juste raison que les habitans des villes sont plus récalcitrans que ceux des campagnes (1). La jeune Amérique profite plei-

---

(1) La ville de Gaillac est sans contredit celle du département où la Vaccine compte le moins d'opposans, cependant en 1824, après les prédications de MM. les Curés, nous avons fait, *intrà muros*, six vaccinations publiques et gratuites annoncées toujours par le trompette de la

nement, aujourd'hui, des bienfaits de la Vaccine; tandis que dans notre vieille Europe elle compte encore de nombreux antagonistes. Le Docteur Balmis, dans l'expédition dont nous avons déjà parlé, vit, avec une satisfaction trop difficile à décrire, des peuplades sauvages prêtes à se déchirer entre elles, déposer d'un commun accord la mortelle zagaye (1) pour voler au-devant du préservatif : ainsi, la civilisation, avant d'arriver à ce point où elle dissipe toutes les ténèbres, enfante des milliers d'erreurs, et si, comme la lance d'Achille, elle n'avait pas le beau privilège de guérir le mal qu'elle fait, l'ignorance lui serait préférable.

« C'est aux facultés de Théologie et de Méde-
» cine, s'écriait Lacondamine, (*discours cité*);
» c'est aux Académies, c'est aux chefs de la Ma-
» gistrature, aux savans, aux gens de lettres qu'il
» appartient de bannir des scrupules fomentés par
» l'ignorance, et de faire sentir au peuple que son
» utilité propre, que la charité chrétienne, que
» le bien de l'état, que la conservation des hom-
» mes sont intéressés à l'établissement de l'ino-
» culation. » O combien ce conseil, dicté par une philantropie éclairée, s'applique admirablement à la Vaccine! mais puisqu'on l'a inutilement suivi,

---

ville et qui n'ont donné pour résultat que cent trente-trois vaccinés, tandis que dans la commune rurale, M. Fabre a inoculé le Vaccin à deux cent quarante-quatre individus.

(1) Espèce de flèche armée d'un os pointu.

puisque la multitude, repoussant la juste influence des lumières et du talent, se laisse encore entraîner par ces traditions mensongères qu'on appelle si mal à propos *la sagesse des nations ;* puisqu'enfin la parole des gens instruits est frappée de stérilité dans leur bouche, pourquoi une autorité protectrice ne tenterait-elle pas d'arriver par la force des lois au résultat qu'elle ne pourrait obtenir par la persuasion ? Serait-ce un crime de faire violence à quelqu'un pour l'empêcher de se lancer dans un précipice et d'y entraîner irrésistiblement avec soi une foule de personnes ? . . .

Vous ne le pensiez pas, Monsieur le PRÉFET, lorsque vous prîtes votre arrêté du 14 décembre 1816; cet arrêté, vrai monument de prévoyance et de tendre sollicitude. En défendant, d'après les instructions de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, de recevoir dans les écoles primaires et les colléges les enfans non-vaccinés ou qui n'auraient pas subi la petite vérole, en étendant cette mesure à tous les établissemens publics, en ordonnant de placer une marque apparente sur les maisons infectées de variole, vous forciez indirectement une grande partie de vos administrés à profiter des bienfaits de la nouvelle inoculation ; puisse enfin le Gouvernement la rendre obligatoire pour tout le monde ! En exprimant un vœu semblable, le vénérable professeur Chaussier rappelle (*Com. cent. Rapp. de* 1818 *et* 1819, *p.* 14.) que le législateur des Hébreux fit un précepte de pratiquer sur les enfans

naissans une opération qui n'a d'autre but que l'utilité personnelle (1). Sans doute l'homme est jaloux de sa liberté; mais en entrant dans la société, il faut qu'il apprenne que si sa conscience est toujours à lui, son corps n'est plus qu'un membre d'un corps immense ; que s'il ne doit pas compte de ses opinions, il doit répondre des malheurs qu'elles entraînent.... Soyez athée, dirons-nous à l'insensé impatient de tout frein, puisque le spectacle de la nature et les bienfaits de Dieu ne parlent pas à votre cœur ; mais tremblez de prêcher une maxime subversive de toute morale : soyez convaincu que la vengeance est un droit naturel ; mais en assassinant votre ennemi, n'oubliez pas que le glaive de la justice est suspendu sur votre tête : croyez que la peste n'est pas contagieuse, courez en aveugle au-devant de cette horrible maladie ; mais sachez qu'après l'avoir heureusement bravée et en rentrant au sein de la patrie fier de votre témérité, une sentinelle est là placée par elle pour vous donner la mort sur la simple probabilité des dangers que vous allez lui faire courir : ne doutez pas enfin qu'il est des maux nécessaires pour enlever ce que vous nommez le superflu de la population du globe, et que la petite vérole est sous ce rapport à l'Europe ce qu'est la peste à l'Orient, le cholera-morbus à l'Inde, la fièvre jaune aux Antilles ; mais rappelez-vous

---

(1) La circoncision.

que la terre se montre d'autant plus fertile qu'on a plus de bras pour l'entr'ouvrir, et quand la sagesse du Souverain ne voit pas dans la destruction de ses sujets un élément de prospérité pour l'État, souffrez qu'elle exige le sacrificc d'un système qui révolte la nature et outrage la providence !

M. S.te-Marie, médecin à Lyon, fort du témoignage du Docteur Watt de Glascow, a avancé depuis peu que la Vaccine borne son utilité à ménager à l'Etat une population plus brillante en la préservant de la petite vérole. « Je n'ai pu me » procurer l'ouvrage du Docteur anglais, dit » M. Bousquet, (*revue méd. Cahier de nov.* 1824. » *p.* 288.), mais M. Villermé plus heureux que » moi l'a lu avec soin ; il en a refait tous les calculs » et m'a assuré qu'il s'y était glissé une erreur » toute au préjudice de la Vaccine. On aura d'autant moins de peine à le croire que les calculs » de Watt ne sont nullement d'accord avec ceux » des autres Médecins. »

Nous croyons avoir démontré aussi, d'une manière positive, quelle est l'influence de la Vaccine sur l'accroissement dc la population. Duvillard a prouvé qu'clle a prolongé de trois ans la vie humaine ; mais en supposant que M. S.te-Marie eût raison, ce qui est faux, ne serait-ce donc rien que les résultats qu'il annonce ? . . . On ne réfléchit pas assez sur la liaison qui existe entre la beauté des formes, la régularité des traits et nos jouissances morales. De combien de ces jouissances ne prive

pas la laideur ! de combien d'injustes préventions ne devient-elle pas la source ! un homme doué des avantages de la nature se présente, et déjà les cœurs volent au-devant de lui, tandis que la figure repoussante de tel autre lui aliène tout ce qui l'entoure. Quelques qualités suffisent au premier pour captiver les suffrages, et en présence du second il se mêle aux hommages qu'on rend forcément à sa vertu, je ne sais quel embarras qui trahit une fâcheuse impression. Examinez l'abandon avec lequel un enfant se livre aux caresses d'une belle personne, et voyez sa physionomie peindre l'effroi à l'aspect d'un visage hideux ou dégoutant. Ces sensations ne s'effacent point, et il serait impossible de compter les mères qui ont pleuré sur leurs désavantages physiques en se voyant privées par eux des tendres embrassemens d'un fils chéri....

C'est à vous surtout que nous nous adressons en tenant ce langage, sexe enchanteur dont le premier besoin est de plaire, dont l'existence entière est renfermée dans ces mots : *Aimer*, *être aimé*. O femmes ! devenez les prosélytes, les apôtres de la Vaccine. Avec mille moyens de séduire, vous reçûtes du Ciel une âme compatissante et bonne, faites tourner au profit de l'humanité des dons aussi précieux.... Pourriez-vous faire un plus délicieux usage de votre empire ?.... (1)

---

(1) C'est à une femme qu'appartient la gloire d'avoir transporté en Europe la méthode de l'inoculation de la

Dans le cours de la discussion, au terme de laquelle nous voilà parvenus, nous avons été soutenu par la conviction la plus intime et l'espoir que notre travail n'était pas sans utilité; nous vous laissons, Monsieur le Préfet, le soin d'apprécier si des préventions favorables ont égaré notre jugement, ou si la bonne foi que nous avons mise dans nos recherches ne doit pas répondre de la justesse de nos conclusions.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot :

Héritier d'un nom qui, dans le département du Tarn, s'est en quelque sorte identifié avec la Vaccine, il nous semble que c'est pour nous un devoir de venger les outrages qu'elle reçoit, et nous nous présenterons de nouveau dans l'arène toutes les fois que l'intérêt de nos compatriotes paraîtra

---

petite vérole. Miladi Worthley, Duchesse de Montague, épouse d'un Ambassadeur d'Angleterre auprès de la sublime Porte, fit constater sur son fils unique pendant son séjour à Constantinople les heureux effets de cette pratique. Revenue dans sa patrie, en 1721, elle y répandit l'ouvrage de l'inoculateur grec Timone; éveilla l'attention des Gouvernemens sur l'importance de cette découverte, et son nom occupe une place honorable dans les annales de la philantropie.

La Société de Charité maternelle de Rouen, présidée par Mde. la Baronne de Vanssay, épouse du Préfet de la Seine inférieure, a pris la Vaccine sous sa protection immédiate. (Desalleurs fils. *Disc. cité.*)

l'exiger. L'impartialité, l'amour du vrai, guideront toujours notre plume. Notre voix est trop faible pour qu'on ne se lasse pas de l'entendre. Alors, à l'exemple d'un écrivain du dernier siècle auquel on reprochait de continuelles redites, nous répondrons aux personnes que fatigueraient les nôtres : « On prétend que je me répète, je me répéterai » jusqu'à ce qu'on se corrige ».

Nota. Ignorant la langue anglaise, j'avais vivement regretté de ne pouvoir consulter l'ouvrage du docteur Cross, de Norwich, sur l'horrible épidémie variolique qui ravagea cette ville en 1819. Je dois aux bontés de mon illustre ami le professeur Viguerie, et à l'obligeance de M. le docteur anglais Reyssel, praticien à Toulouse, la note suivante qui m'a été fournie au moment où je corrigeais les dernières épreuves de mon Mémoire. Il sera facile au lecteur de juger de l'appui que les observations de M. Cross prêtent aux idées que j'ai émises.

Il rapporte qu'en 1819, 530 personnes ont été enlevées par la petite vérole dans la ville de Norwich. La mortalité était à peu près dans la proportion de 1 à 6, et le treizième de la population totale fut infecté.

M. Cross tint un registre des progrès de la maladie parmi 112 familles, composées de 603 individus. De ce nombre, 297 avaient déjà eu la petite

vérole ; *deux la contractèrent une seconde fois et en moururent* : 91 avaient été vaccinés ; ils échappèrent à la contagion, *excepté trois qui furent légèrement affectés* : 200, sans protection, prirent la petite vérole : enfin les 15 derniers, également sans protection, parvinrent à l'éviter ; mais plusieurs habitans qui, à des époques antérieures, avaient communiqué impunément avec des varioleux, gagnèrent la petite vérole pendant cette épidémie.

Dans la pratique de dix amis de M. Cross on compta *plusieurs cas de récidive et trois morts.*

Il n'a pu trouver dans la ville que six personnes vaccinées par des praticiens réguliers, et portant des cicatrices vaccinales, qui aient eu la petite vérole. Mais si nous considérons, dit l'auteur, que 530 individus sont morts sur 3,000 malades, et qu'il y avait à Norwich 10,000 vaccinés qui furent préservés, on appréciera facilement les immenses avantages de la Vaccine.

Chez presque tous les vaccinés la petite vérole a subi d'importantes modifications. Sa marche a été plus rapide, sa forme toute différente : mais quoique ainsi modifiée elle n'a perdu aucune de ses qualités, comme l'a prouvé M. Hensien qui, ayant inoculé deux garçons avec la matière prise *sur un varioleux antérieurement vacciné, n'en a pas moins produit une véritable petite vérole.* La même chose est arrivée à bien d'autres.

Ces faits incontestables changent en certitude

l'opinion que nous avons émise à la page 39 ; savoir : qu'en supposant la reproduction spontanée du virus ou des miasmes varioliques, et alors même que ces causes morbides ne changeraient pas de nature, il suffirait de la disposition anti-varioleuse introduite par la Vaccine pour faire avorter le germe (qu'on nous passe cette métaphore), et pour déterminer accidentellement diverses éruptions anomales, plus ou moins éloignées du type primitif de la petite vérole.

Pendant l'épidémie de Norwich la variole fut apportée dans le village de Shetford composé de 2,100 habitans ; *de suite on vaccina plus de* 200 *personnes, et on arrêta les progrès du mal.*

Le docteur Hanger, médecin de l'hôpital des enfans trouvés, dit avoir remarqué que de 131 enfans qui avaient été vaccinés il n'en mourut que 2 de la rougeole, pendant que de 131 qui avaient eu la petite vérole il en mourut 11 de la même maladie. Cela prouve que la *Vaccine laisse la constitution dans un meilleur état que la petite vérole.*

FIN.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE VACCINE

SUR LE MÉMOIRE DE M. RIGAL.

M. RIGAL fils, médecin à Gaillac (Tarn), a présenté à M. le Préfet de son département, un Mémoire sur la Vaccine, suivi d'un Rapport sur les vaccinations pratiquées en 1824. M. le Préfet adresse ce Mémoire à Son Ex. le Ministre de l'Intérieur, et sollicite l'autorisation de le faire imprimer aux frais du département, dans le but de détruire les préventions qui y règnent encore contre la Vaccine. Avant de prendre une décision à cet égard, Son Ex. le Ministre demande l'avis de l'Académie royale de médecine.

Le Mémoire de M. Rigal se divise en trois sections. Dans un préambule, ce médecin se plaint de ce qu'une opposition systématique paraît s'organiser contre la Vaccine, au point que quelques personnes portent la prévention jusqu'à aimer mieux faire inoculer leurs enfans que de les laisser vacciner.

Dans la première section, l'auteur réfute les préjugés contre la Vaccine et il examine premièrement si le germe de la petite vérole est apporté en naissant. Il regarde cette maladie comme produite par un virus particulier dans un état inappréciable de l'atmosphère et par une sorte d'empoisonnement miasmatique. Il examine ensuite si ce virus, en se développant, sert à dépurer les humeurs ; si le virus-vaccin, parce qu'il provient d'animaux, peut engendrer de nouvelles maladies; si l'inoculation vaccinale, pratiquée pendant les épidémies varioleuses, peut augmenter les ravages de celles-ci ; il fait ressortir ensuite les avantages de la Vaccine sur ceux que présentait l'inoculation, et se demande s'il est raisonnable de dire que la Vaccine ne préserve pas efficacement de la petite vérole, parce que quelques individus vaccinés en ont été atteints. A ce sujet, il affirme, ainsi que ses confrères, que les apparitions de petite vérole après la Vaccine ont été très-rares dans le département; cependant il en cite trois exemples bien avérés, et conçoit qu'il a pu y en avoir plusieurs autres; mais il observe que quand bien même ce nombre s'élèverait à cent, on devrait encore le regarder comme une légère exception sur quatre-vingt mille sujets qui ont été soumis à la Vaccine depuis son introduction dans le département. M. Rigal observe d'ailleurs que les récidives de la petite vérole n'étaient pas non plus sans exemples, et il en rapporte plusieurs pris dans les temps modernes,

et un bien plus grand nombre extrait des ouvrages anciens, exemples déjà cités, comme le dit l'auteur, par MM. Bérard et Delavit, de Montpellier. D'après ces faits nombreux, il serait injuste d'exiger de la Vaccine qu'elle garantisse plus efficacement de la petite vérole que ne le ferait la petite vérole elle-même.

Dans la seconde section, l'auteur examine si la Vaccine primitive a dégénéré, et il n'est pas éloigné de croire que les symptômes qui accompagnent le développement du virus-vaccin ne sont plus aussi énergiques aujourd'hui que dans son origine. En preuve de cette assertion, l'auteur dit avoir vacciné avec des croûtes noires qui avaient été conservées pendant onze ans, six ans et un an, et avoir remarqué que les plus anciennes croûtes donnaient plus promptement de beaux boutons. M. Rigal sent tout ce qu'il y a de vague dans cette observation; cependant elle le porte à penser qu'il pourrait être avantageux de reprendre de temps à autre le vaccin à son origine. Pour atteindre ce but, M. Rigal rapporte les tentatives qu'il a faites pour obtenir du vaccin de la matière des *eaux aux jambes* du cheval (The grease); mais ces expériences n'ont donné que des résultats incertains et déjà connus. Cependant, comme ces expériences peuvent devenir très-importantes, la Commission de Vaccine jugera convenable de les répéter pour vérifier l'assertion de Jenner qui n'a pas pu être émise légèrement, savoir que le vaccin

est communiqué par le produit d'une affection des pieds du cheval, maladie dont on n'a probablement pas bien signalé les caractères, ce qui a empêché jusqu'à ce jour de reproduire la Vaccine à volonté.

Enfin, M. Rigal examine la question de savoir s'il serait injuste de rendre la Vaccine obligatoire, et termine par une péroraison adressée au beau sexe sur les avantages que lui promet l'usage de la Vaccine.

La troisième et dernière section offre un exposé général des vaccinations faites dans l'arrondissement de Gaillac en 1824. Il résulte de ce relevé que mille sept cent soixante-trois individus auraient été vaccinés par sept médecins.

Le mémoire de M. Rigal fils est fort étendu; il est écrit avec beaucoup de méthode et d'érudition; c'est l'ouvrage d'un observateur zélé qui a mis tous ses soins à recueillir les matériaux propres à éclairer son sujet, et il est *à désirer que ce travail soit inséré dans quelques recueils périodiques* de Société de médecine, qui s'empresseront de le faire quand il leur sera adressé; mais ce n'est pas là le livre qu'il convient de mettre entre les mains des personnes étrangères à la médecine. Dans ce travail l'auteur examine plusieurs points qui ne peuvent être éclaircis pour le moment, tels que celui de la dégénérescence du virus-vaccin, et des questions de cette nature ne sont propres qu'à inspirer des craintes ou au

moins à jeter beaucoup de vague et d'incertitude dans les esprits. Certainement une Instruction sur la Vaccine, publiée par ordre du Gouvernement, serait très-utile, surtout si elle était faite avec clarté et franchise, et qu'elle ne contînt que le petit nombre de vérités nécessaires pour bien faire apprécier les avantages de la Vaccine et sa parfaite innocuité. Déjà une Instruction du Comité central de Vaccine a été publiée il y a quatre ans, et il n'est pas douteux que ce moyen pourrait être renouvelé avec avantage.

D'après ces considérations, l'Académie pense que le Mémoire de M. Rigal fils, quoique très-utile en lui-même, ne présente pas le caractère qui convient à un travail de ce genre, pour être publié aux frais du département, à l'effet d'éclairer les gens du Monde.

Lu et approuvé en séance générale, le 5 avril 1825.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine,

E. PARISET.

La décision de l'Académie royale m'est trop flatteuse pour que je songe à en faire appel. C'est donc uniquement dans le but de justifier l'impression de mon Mémoire que je me décide à

mettre au jour le Rapport de la Commission de Vaccine. Il fallait, pour répondre au vœu de l'illustre Compagnie, obtenir l'insertion de ce travail dans les journaux de médecine; mais son étendue ne me permettait pas d'espérer qu'on le publiât en entier, du moins dans un seul numéro, et je sens combien cette faible production a besoin du secours mutuel que se prêtent chacune de ses parties.

J'ai toujours conçu l'utilité d'une instruction qui ne contînt que le petit *nombre de vérités* nécessaires pour bien faire apprécier les avantages de la Vaccine et sa parfaite innocuité. Mais ce ton constamment affirmatif, n'inspire de la confiance que dans la bouche de ces hommes dont la réputation répond à tout, et en rédigeant cet opuscule je songeais à le livrer au public sans autre garantie que celle de mon nom. Discuter me parût, dans ma position, le meilleur moyen de convaincre. Sans m'écrier aujourd'hui avec le poëte lyrique, *odi profanum vulgus*, je me félicite d'avoir adopté une marche qui me vaut l'honneur d'être renvoyé devant les Médecins, mes juges naturels.

Septembre, 1825.


YALE MEDICAL LIBRARY
HISTORICAL
LIBRARY

